

REVUE

d'

# HISTOIRE

*de Charlevois*

Numéro 60, Septembre 2008

## Alexis le Trotteur



40 ans après son exhumation





*Charlevoix est parsemée de belles et de grandes histoires qui ont façonné son évolution et son développement.*

*Il y a maintenant 400 ans que Samuel de Champlain est passé dans la baie de La Malbaie et c'est avec beaucoup de plaisir que je découvre les histoires racontées par la Société d'histoire de Charlevoix.*

*J'invite toute la population à parcourir ces parutions historiques et à se rappeler que lorsque nous savons d'où nous venons, nous savons où nous allons!*

*Bonne lecture!*

*PAULINE MAROIS  
Députée de Charlevoix*

## Revue d'histoire de Charlevoix

Numéro 60, Septembre 2008,  
10\$ l'exemplaire

**Abonnement :** 30\$ par année  
4 numéros

### Comité de rédaction :

Serge Gauthier, Christian Harvey et  
Denis Fortier

### Directeur de la revue :

Christian Harvey

### Conseil d'administration de la Société d'histoire de Charlevoix :

Serge Gauthier (Président),  
Denis Fortier (Vice-président),  
Christian Harvey (Secrétaire-trésorier),  
Hélène Tremblay et Raymonde Simard  
(Administratrices).

### Membres honoraires :

Abbé  
Bertrand Fournier et Guy Godin†

### Collaborateurs du présent numéro :

Ernest Bilodeau†, Russel Bouchard,  
Luce Des Aulniers, Serge Gauthier,  
Christian Harvey, Réjean Labrie,  
Jean-François Nadeau et  
Félix-Antoine Savard†

**Couverture :** Œuvre « Alexis le  
Trotteur » de Claude Le Sauter.  
1997. Huile sur toile, 183 x 122 cm.  
Collection privée.

### Adresse postale de la Société d'histoire de Charlevoix:

Société d'histoire de Charlevoix  
C.P. 172, La Malbaie (Québec)  
G5A 1T7  
Téléphone: (418) 665-8159  
Courriel: shdc@sympatico.ca  
Web: www.shistoirecharlevoix.com

**Impression:** Imprimerie Charlevoix

Tous droits réservés,  
Société d'histoire de Charlevoix,  
2008.  
Dépôt légal, 3e trimestre 2008.  
ISSN 0829-2183  
Port de retour garanti.  
Envoi de publication.  
Enregistrement no. 0728039.

## Histoire, légende et science

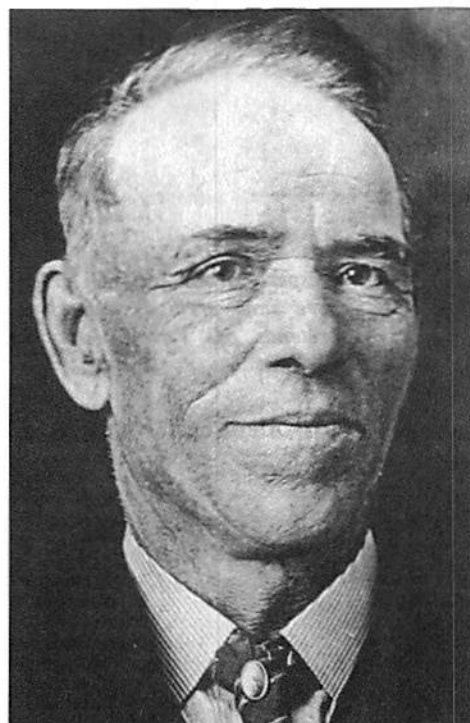
Pour une première fois depuis le début de son existence, la *Revue d'histoire de Charlevoix* vous propose un numéro consacré à Alexis Lapointe dit le Trotteur, ce personnage légendaire et historique originaire de la localité de Clermont. Mais, comme à leur habitude, les membres du comité de rédaction de la publication ont désiré jeter un éclairage nouveau et original sur un sujet dont on pourrait croire, de prime abord et un peu fausement, qu'il a été déjà exploré sous toutes ses facettes. Car, la réflexion scientifique doit pouvoir, comme le rappelait le grand sociologue Pierre Boudieu, traquer et repérer derrière ces supposés certitudes « cet exotisme dans le familier ». Voilà le défi que nous avons voulu relever, modestement, avec les maigres ressources dont nous disposons toujours.

Ce numéro 60 de la *Revue d'histoire de Charlevoix* se divise en deux parties. Une première section se veut un regard critique sur la connaissance (et surtout ses errements) concernant Alexis Lapointe. Je propose une réinterprétation du Trotteur comme personnage historique hors du simple champ légendaire. L'ethnologue Serge Gauthier analyse pour sa part le corpus légendaire en mettant en lumière les lacunes méthodologiques dans le traitement du matériel folklorique.

La deuxième section de ce numéro de la *Revue d'histoire de Charlevoix* présente diverses réflexions autour de l'exhumation et de l'exposition des restes d'Alexis Lapointe au Musée de la Pulperie. Elle débute par l'article rédigé par l'historien et directeur des pages culturelles du *Devoir*, Jean-François Nadeau, paru en 2006 dans les pages du quotidien montréalais qui a lancé un débat, auquel la Société d'histoire de Charlevoix a pris part, sur les circonstances de l'exhumation du Trotteur et sur la pertinence de l'exposition de ses restes au Musée de la Pulperie. L'historien saguenayen Russel Bouchard nous livre quelques-uns de ses souvenirs à titre d'ancien conservateur du Musée de Chicoutimi et défend la nécessité du respect des restes humains propre aux traditions métisses, amérindiennes et chrétiennes. L'avocat Réjean Labrie expose d'un point de vue juridique la question de l'exhumation au Québec et illustre la tendance mondiale actuelle à la restitution des restes des personnages célèbres dans un environnement signifiant quelque chose. L'anthropologue Luce Des Aulniers, fondatrice en 1980 du champ des études supérieures interdisciplinaires sur la mort, nous offre une riche réflexion sur « les signes et les symboles » autour du personnage du Trotteur; selon elle, il y a nécessité de restituer ses restes à la terre et de voir un artiste ou un groupe d'artistes venir composer une œuvre d'art pour rappeler la légende en dehors de la simple exposition de son ossuaire.

En vous souhaitant, chers lecteurs et lectrices,  
une agréable lecture!

Le directeur de la *Revue d'histoire de Charlevoix*  
CHRISTIAN HARVEY



Alexis Lapointe dit le Trotteur  
(1860 - 1924)

Coll. SHS

### TABLE DES MATIÈRES

Alexis Lapointe dit le Trotteur. Le personnage historique.....	2
Alexis le folklorique : analyse de quelques récits légendaires.....	7
Les os d'Alexis le Trotteur courent encore !.....	11
Charlevoix réclame les os d'Alexis le Trotteur, le centaure de La Malbaie.....	13
Quand peut-on exhumer ?.....	15
Un double achèvement : le héros et le squelette.....	16
Alexis le Trotteur.....	18
Le Centaure Alexis.....	19



# Alexis Lapointe dit le Trotteur.

## Le personnage historique

Par Christian Harvey



« Alexis est devenu la prédilection des conteurs qui, chacun, répètent en les enjolivant des histoires frisant l'absurdité »  
Marius Barbeau

« (...) si les exploits de Lapointe, rapportés principalement par des témoins oculaires, prendraient, au cours des années, un caractère légendaire, ils garderaient un fond de vérité appréciable (...) »<sup>1</sup>  
Jean-Claude Larouche

Le souvenir d'Alexis Lapointe dit le Trotteur demeure aujourd'hui bien vivant dans la mémoire des habitants de Charlevoix, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et d'un peu partout au Québec<sup>2</sup>. On se raconte encore parfois les exploits supposés du « Centaure Alexis » dont les capacités physiques, selon la légende, semblaient extraordinaires; ces « données » biographiques nous semblent dès lors crédibles et tangibles. Qu'en est-il véritablement? Sur quelles bases parle-t-on, en fait, de lui et d'où proviennent donc toutes ces belles images à son sujet? Sans équivoque, Alexis le Trotteur se raconte surtout aujourd'hui à la lumière de ce que l'on nomme la légende et non pas de « faits vérifiés et vérifiables » sur le plan historique; « des histoires frisant l'absurdité » disait jadis le folkloriste Marius Barbeau. Cela ne pose pas de problèmes en soi; c'est là même une richesse de la culture populaire de créer et de recréer sous de formes nouvelles des récits sur des personnages légendaires. Mais lorsque, maladroitement, sans appareillage critique suffisant, l'on déplace la légende sur le terrain de l'Histoire et même que l'on affirme sans preuve valable que ces histoires sont vérifiables, l'on fait une grave erreur. Voilà le malheur selon nous du pauvre Alexis Lapointe, le personnage historique, la légende s'est en quelque sorte emparée de lui et pourrait-on dire également de ses restes...

Contre la déraison, la seule arme du chercheur est la raison : une critique des fausses certitudes, la construction d'une preuve, d'une démonstration, à partir de données fiables et à l'aide d'une méthode précise. Tout cela appliqué à la vie d'Alexis Lapointe, le personnage historique, donne inévitablement lieu à une interprétation différente de sa légende des éléments constitutifs de sa biographie personnelle et, sans doute, à placer un éclairage parfois plus sombre sur sa vie. Et pourquoi ne pourrions-nous pas dire de nouvelles choses sur Alexis le Trotteur, hors de la simple légende, afin de lui restituer toute sa dignité d'être humain?

### Ses origines familiales

Le peuplement de la région de La Malbaie – en outre par la lignée directe d'Alexis Lapointe – découle d'un mouvement d'occupation des terres de la vallée du Saint-Laurent initié au 17<sup>e</sup> siècle dont un front entraîne des habitants des environs de Québec à mettre le cap vers les « Terres du nord ». L'ancêtre, Nicolas Odet (Audet) dit Lapointe, réside vers 1670 à l'île d'Orléans tout comme le feront à sa suite son fils, Pierre (2<sup>e</sup> génération), et son petit-fils Joseph (3<sup>e</sup>). Mais sa descendance recherche bientôt une terre de l'autre côté de l'imposant secteur des Caps dans la région de Charlevoix.

Pierre Audet dit Lapointe (4<sup>e</sup>) s'installe sur la Côte de la Branche située dans la seigneurie de l'île aux Coudres vers 1764. Définitivement chez les Lapointe on apprécie les îles! Cela n'est pas sans liens avec le fait que plusieurs d'entre eux, en plus de cultiver le sol, pilotent des navires sur les eaux capricieuses du fleuve Saint-Laurent. Les terres inhabitées se faisant rares pour les nouvelles générations, le front pionnier se déplace de l'île aux Coudres vers La Malbaie, là où les seigneuries de Murray Bay et de Mount Murray viennent d'être ouvertes au peuplement. Le fils cadet Pierre (5<sup>e</sup>) et sa femme Esther Boudreault, après avoir vécu les premières années de leurs vies à l'île aux Coudres, s'installent à La Malbaie en 1810-1811<sup>3</sup>. Le couple y réside ensemble peu de temps car Pierre décède en 1816. Mais, on peut considérer sa famille immédiate comme une base principale des Audet dit Lapointe de la région de La Malbaie.

Joseph Audet dit Lapointe (6<sup>e</sup>), son fils aîné, se marie le 2 février 1818 à Marie-Théotiste Tremblay<sup>4</sup> à La Malbaie. En 1824, il se dit



Alexis le Trotteur C. 1917

propriétaire de deux terres, une située dans la concession Ruisseau-des-Fresnes<sup>5</sup> (acquise par lui en 1807) et une autre dans le rang de la Chute. Rien n'indique ce qu'il advient de la terre de son père décédé quelque temps plus tôt ni même où elle se situe. Mais la chose peut possiblement s'expliquer grâce à une information éclairante : au recensement de 1851, on retrouve Joseph Lapointe résidant dans le rang rivière Mailloux, voisin immédiat de la famille de Félicité Angers (Laure Conan), vivant en compagnie de sa mère Esther Boudreault âgée de 80 ans. Cette dernière était probablement devenue à la suite de la mort de son mari – et elle vécut longtemps – l'unique propriétaire des biens mobiliers et immobiliers de son défunt. Plusieurs enfants naissent de ce mariage contracté entre Joseph et Marie-Théotiste dont un, particulièrement, né en 1829 sous le nom de François Audet dit Lapointe (7<sup>e</sup>), retient notre attention; il est le père de notre personnage.

### Généalogie de la famille Lapointe

- Nicolas et Madeleine Després, 15 novembre 1670, Saint-François de l'île d'Orléans
- Pierre et Marie Dumas, 3 février 1698, Saint-Jean de l'île d'Orléans
- Joseph et Charlotte Jahan, 5 novembre 1725, Saint-Jean de l'île d'Orléans
- Pierre et Madeleine Bouchard, 8 octobre 1764, Saint-Louis de l'île-aux-Coudres
- Pierre et Esther Boudreault, 5 août 1789, Saint-Louis de l'île aux Coudres
- Joseph et Marie-Théotiste Tremblay, le 2 février 1818, à La Malbaie
- François et Adeline Tremblay, le 13 février 1849, à La Malbaie

## Maisonnée et maison de François Lapointe

Alexis Lapointe voit le jour le 4 juin 1860, huitième enfant né du mariage de François Lapointe, cultivateur, et d'Adelphine Tremblay<sup>6</sup>. Le couple habite alors une terre de la concession du Ruisseau-des-Fresnes (lot 652) située sur le territoire de l'actuelle municipalité de Clermont. C'est là où Alexis vécut supposément les 22 premières années de sa vie dans une maison construite en bois d'un seul étage.

Selon certains, cette résidence avait plus de 200 ans lors de sa démolition en 1962; Jean-Claude Larouche dans la première édition de son ouvrage fait état d'une supposée construction de cette maison par le colonel James Murray en 1763 (!!!)<sup>7</sup>. Cette affirmation peu crédible disparaît dans les éditions subséquentes de son étude en maintenant néanmoins cette datation sous la légende de la photographie. Un examen des dates de concessions des terres dans le secteur nous permet de remonter tout au plus aux années 1805-1810. Le recensement de 1851 nous indique que François Audet possède à cet endroit 120 arpents de terre dont seulement 60 en culture et plus de 60 encore en « bois debout »; très peu comparativement aux autres propriétaires du coin dont le défrichement de leur lot est quasi total. Cela démontre la relative « jeunesse » dans l'exploitation de cette terre. La maison de François Lapointe fut probablement achetée au moment de son mariage en 1849 ou tout simplement construite par lui car elle ne provient pas d'un legs familial comme nous l'avons vu plutôt. Du coup, il faut au moins retrancher 75 ans d'existence à cette résidence par rapport aux affirmations premières de Jean-Claude Larouche! Mais outre ces quelques données à quoi pouvait ressembler le milieu familial d'Alexis Lapointe?

Il pilote en compagnie d'autres marchands de la localité des pétitions pour demander l'ouverture du Saguenay afin d'y exploiter la ressource forestière; il exploite seul ou avec d'autres des moulins à scie dans la région de La Malbaie notamment sur la chute de la rivière Malbaie; il construit un magasin et un quai à La Malbaie. De fil en aiguille, Tremblay Picoté se retrouve un des hommes les plus respectés et aisés de Charlevoix. Il se trouve même à appuyer les revendications du Parti patriote dans les années 1830. À la fin de sa vie, il se retire dans sa maison de Clermont avec son fils Augustin. Ses activités économiques ont sans conteste davantage profité à William Price<sup>12</sup> qui grâce à lui a su implanter un riche empire, mais il a permis à ses enfants, dont Adelphine la mère d'Alexis Lapointe, de s'installer sans trop de mal dans la vie.

Le grand-père paternel du Trotteur, Joseph, semble lui aussi se porter plutôt bien sur le plan financier et être rapidement en lien avec la famille Tremblay Picoté. Les documents nous montrent un homme prêtant couramment de l'argent à plusieurs personnes connues, dont Thomas Simard, un marchand de bois. En 1837, à l'assemblée patriote organisée à La Malbaie à la porte de l'église on retrouve le nom de Joseph Audet dit Lapointe aux côtés de Simard et des frères Tremblay Picoté<sup>13</sup>.

Les liens entre ces deux familles se tissent à l'occasion de deux mariages : une première fois entre Marie-Ides Lapointe avec Augustin Tremblay en 1841 et, une deuxième fois en 1849, entre François Lapointe et Adelphine Tremblay. Les alliances sont à cette époque, comme à bien d'autres, l'occasion de transmission d'un patrimoine mobilier et immobilier souvent bien avant les simples considérations du cœur!

Du coup, François Lapointe, le père du Trotteur, s'en tire plutôt bien. En 1851, à l'occasion d'une vente publique, il se trouve « plus haut offrant et enchérisseur » pour l'acquisition de deux lots à dans le rang des Lacs (Saint-Aimé-des-Lacs). L'année suivante à l'occasion d'une donation entre vifs, François devient propriétaire des terres de son père Joseph Lapointe mentionnées en 1824; son frère Ephrem prend possession de celles de la Pointe-au-Pic. D'années en années, le patrimoine foncier de François Lapointe s'accroît et, en 1911, il possède un nombre considérable de propriétés à Clermont de pas moins de 9 terres.

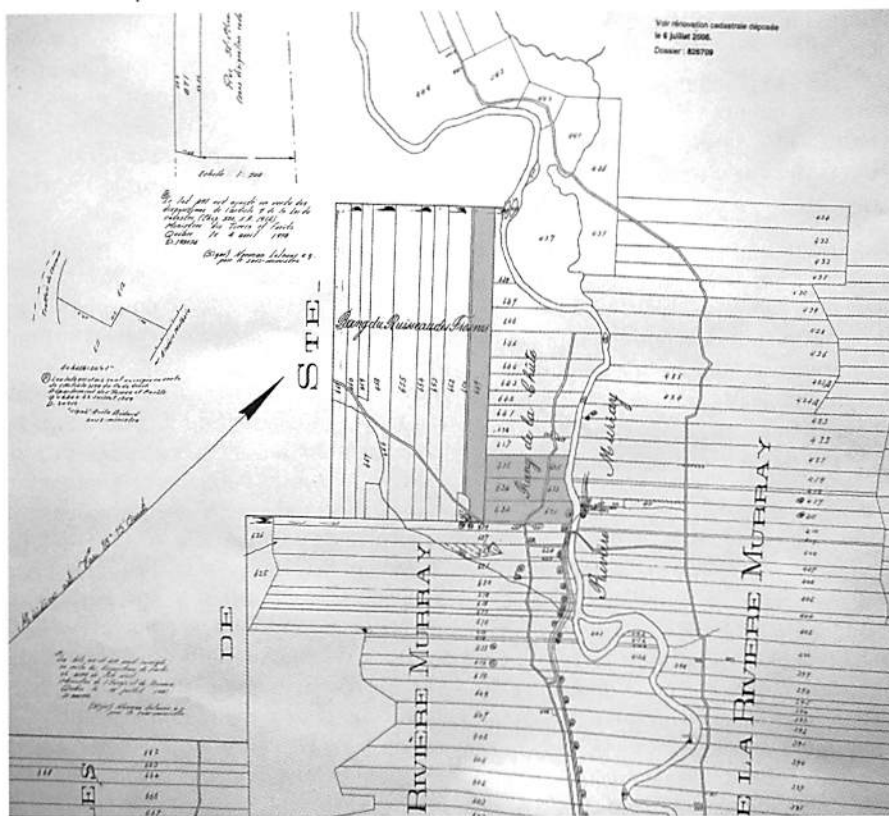
Il n'est pas étonnant que l'artère traversant la localité, plus ancienne voie de circulation du hameau, se nomme aujourd'hui la rue Lapointe!

Notons, d'une manière plus anecdotique, que le petit-cousin d'Alexis le Trotteur, Mgr Eugène Lapointe, né la même année, sera connu

## Une famille modeste?

« Élevé chrétiennement dans un milieu modeste (...) »<sup>8</sup>, écrit à ce sujet le biographe d'Alexis Lapointe. Pour la piété, nous n'en doutons pas. Elle devait se comparer à celle de bien des familles de cette époque. Mais l'usage de l'adjectif « modeste » peut sembler un terme quelque peu inapproprié dans le cas de la famille du Trotteur. Car elle se détache tout de même, pour une bonne part, de la condition des résidents de Charlevoix de l'époque, notamment ceux de l'arrière-pays.

Le grand-père maternel du Trotteur se nommait Alexis Tremblay dit Picoté<sup>9</sup>, un des piliers de la Société des vingt et un dont l'initiative a été déterminante dans l'ouverture à la colonisation du Saguenay. Cela n'est pas, selon nous, un simple objet de curiosité généalogique. Car depuis les travaux de Louise Dechéne<sup>10</sup> et de Mario Lalancette<sup>11</sup> on connaît mieux le rôle joué à titre de marchand de bois et comme agent pendant nombre d'années de William Price à La Malbaie. Dès le milieu du 19<sup>e</sup> siècle,



François Lapointe possède à son décès les lots 631, 632, 633, 634, 635, 636, 649 et 650 (voir zone ombragée sur la carte) ainsi que le lot 251 dans la paroisse de Sainte-Agnès (hors de la carte).

par la suite comme le fondateur du premier syndicat catholique au Saguenay en 1907. Une famille pas comme les autres tout de même!

### La Chute Nairne, milieu de son enfance

À quoi ressemble le milieu de l'enfance d'Alexis? Clermont est certes bien différent du milieu industriel d'aujourd'hui. D'abord connu sous le nom du rang de la Chute, le toponyme Chute Nairne lui est accolé au 19<sup>e</sup> siècle en raison du sensible dénivelé situé sur la rivière Malbaie à cet endroit. Tout au long de la vie de Lapointe, ce secteur ne compte pas de structure indépendante sur le plan religieux et civil vis-à-vis de La Malbaie.

Il n'y a que quelques maisons distancées à intervalles réguliers, chacune trônant au milieu de la terre familiale. Les voisins immédiats de la famille d'Alexis seront pour la plupart des cousins, des frères et sœurs, des oncles, des petits-cousins. Ses habitants sont cultivateurs. Et, pour chance, les terres y sont bonnes, parmi les plus fertiles de la région de Charlevoix; on est loin des amoncellements de pierres de l'arrière-pays, les terres sont relativement planes et, en moyenne, le secteur est libre du gel 3 semaines de plus que sur les terres du plateau.

La forêt est, particulièrement en période hivernale, fort importante à cette époque principalement pour la production de bois équarri ou de madriers. Plusieurs petites rivières dans la seigneurie de Mount Murray comptent un moulin à scie notamment dans le secteur de la rivière Noire à Saint-Siméon. L'ombre de l'homme d'affaires William Price n'est pas loin. Le recensement de 1851 dénombre plusieurs habitants absents de leur domicile car partis vers les chantiers au Saguenay. C'est vers cette région que plusieurs Charlevoisiens, ceux insatisfaits de leur condition ou en manque de terres dans l'arrière-pays et les notables de La Malbaie, migrent pour tirer partie de l'ouverture de cette région en plein développement.

La famille de François Lapointe quitte en 1882 la maison du rang Ruisseau-des-Fresnes pour venir s'installer dans celle d'Alexis Tremblay Picoté située actuellement à l'angle des rues Lapointe et des Vingt et un, à Clermont. Cette maison était devenue la propriété de Marie-Ides Lapointe, la sœur de François. À la mort de ce dernier, la veuve vend cette résidence à son frère. Jean Lapointe, son fils, hérite de l'ancienne maison située dans le Ruisseau-des-Frênes. Mais déjà, certains enfants se sont mariés et ont quitté le nid familial. Mais ce ne sera pas le cas du Trotteur.

### Fou ou simple d'esprit?

Issu d'une famille relativement aisée, bien en vue dans son milieu, pourquoi Alexis Lapointe a-t-il passé à côté de la vie de la plupart de ses contemporains : se marier, acquérir une terre et la cultiver, construire une maison, élever ses enfants? Sa vie a jusqu'alors probablement ressemblé à celle de ses frères et sœurs, partagée entre les classes et les travaux sur la ferme. Dans le discours légendaire ce fait s'explique souvent à l'aune de la folie, de l'excentricité ou d'une quelconque pathologie. À cet effet, on identifie souvent chez lui une sorte de « fixation » sur les chevaux observable dès l'enfance alors qu'il en fabriquait. Mais n'est-ce pas là quelque chose d'un peu commun dans une société où le cheval possède une grande importance?

Alexis Lapointe a été plutôt ce que l'on nomme un « simple d'esprit », un peu attardé. Pour quelles raisons? Complications à l'accouchement? En tout cas, son acte de baptême nous indique qu'il a été ondoyé à sa naissance, marquant par là sans doute certaines

inquiétudes par rapport à sa santé. On le voit difficilement dans ce contexte briller dans ses études. Son éducation s'est probablement limitée à la fréquentation de l'école de rang située non loin de sa résidence où il reçoit une formation minimale : savoir « marcher au catéchisme ». Sait-il lire, écrire? La réponse n'exige pas de très longues recherches. Au recensement de 1891, Alexis Lapointe affirme savoir lire mais non pas écrire. Un acte notarié daté de 1911 indique que « les comparants ont signé, à l'exception des dits Alexis et Joseph qui ont déclaré ne savoir signer ». Ce n'est évidemment pas un cas rare à l'époque mais la totalité de ses frères et sœurs, outre Joseph, savent écrire leurs noms.

Un simple d'esprit, peu instruit, rejeton d'une famille relativement aisée; Alexis Lapointe a-t-il été considéré dans ce contexte comme l'idiot du village, une honte pour sa famille? « Amoureux sans complexe de tout ce qui portait jupe et cheveux longs », nous dit Jean-Claude Larouche. Pourquoi ne sait-il jamais marié? Peu d'entre elles prenaient sans doute au sérieux ce bizarre prétendant. Et la chose semble avoir limité sa vie amoureuse. L'ouvrage de Léo Simard<sup>14</sup> nous présente des témoignages d'anciens de Clermont où ses exploits laissent souvent place à des regrets sur des événements le ridiculisant ou relativisant ses capacités physiques réelles. La légende d'Alexis Lapointe, reconstruite en bonne partie après sa mort, a sans doute quelque peu éludé cette part sans doute moins heureuse et festive de la vie du Trotteur.

Face à cette situation de très probable rejet, Alexis a-t-il cherché, comme l'affirme Jean-Claude Larouche, de nouvelles formes de valorisation notamment par la course? Sans doute. Mais de là à lui conférer de ce fait des qualités athlétiques comparables à celle des coureurs olympiques modernes (ce serait une sorte de Bruny Surin selon la chanson de *Mes Aïeux*), il y a un pas que nous ne voulons pas franchir si rapidement, faute d'aucune preuve valable. Mais devant une situation difficile, comme disait Henri Laborit, il ne reste plus que la fuite. Ne serait-ce pas un peu cela la source, du moins en partie, des incessants voyages d'Alexis le Trotteur?

### Vers la Matapédia (c.1890-c.1900)

Charlevoix est une région d'émigration. Jeunes et vieux à la recherche d'un avenir meilleur se rendent dans un premier temps vers le Saguenay, le Lac-Saint-Jean et la Haute Côte-Nord. Dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle, certains se tournent plutôt vers Montréal et la Nouvelle-Angleterre où le développement du secteur manufacturier nécessite une main-d'œuvre nombreuse. Mais d'autres traversent le fleuve pour se rendre dans la région du Bas-Saint-Laurent comme le fait à cette époque la famille du grand journaliste Olivar Asselin quittant Saint-Hilarion pour la localité de Sainte-Flavie. C'est surtout vers la région de la vallée de la Matapédia, longeant la rivière du même nom, que la plupart se rendent dans un secteur se développant autour de l'agriculture et des compagnies forestières. C'est là que, selon le sociologue Marcel Rioux (gendre de Marius Barbeau), Alexis Lapointe réside pendant une dizaine d'années entre 1890 et 1900 dans le village d'Amqui (encore là aucune preuve manuscrite dans un registre); il se serait également rendu dans les camps de bûcherons aux États-Unis, notamment au Vermont et au Maine.

À l'aube de la trentaine, résidant chez ses parents et toujours célibataire, le décès de sa mère survenu le 13 avril 1890 vient peut-être donner une raison définitive de partir vers la Matapédia. Mais on ne peut évidemment confirmer le moment exact de son départ car, en 1891, il demeure toujours, selon le recensement, dans la résidence familiale de Clermont et se définit comme cultivateur. Encore une fois, regardons la datation avec circonspection. Enfin, il s'est rendu dans cette région quelques années.

Dans la Matapédia, l’empreinte de la famille Price, comme au Saguenay, se fait sentir avec l’exploitation de plusieurs moulins à scie et une imposante réserve forestière sur les terres de la Couronne. Il y a donc du travail sur place malgré les aléas du marché du bois. Mais la présence de sa sœur Claudia Lapointe et de son mari Joseph Bouchard à Causapsal n’est certes pas étrangère à cette installation à Amqui, à quelques kilomètres de là. Dès lors, comme plusieurs de ses contemporains, une grande part de la vie d’Alexis sera donc faite autour de travaux en forêt l’hiver et sur les fermes l’été. Il loge chez des particuliers et ne possède sa vie durant aucune maison bien à lui. Mais il se fait aussi connaître pour d’autres faits plus spectaculaires.

### Faiseur de fours à pain, danseur et coureur

La tradition orale a sans doute laissé une autre image devenue plus familière pour nos contemporains de la vie d’Alexis le Trotteur; celle du fameux constructeur de fours à pain, celle du danseur infatigable et, surtout, celle du coureur. Il s’agit assurément de facettes tout à fait réelles de sa vie mais jusqu’où va « ce fond de vérité appréciable » défendu par Jean-Claude Larouche? Voyons-y d’un peu plus près, d’un peu plus vrai si possible.

Alexis le Trotteur a été reconnu comme un habile constructeur de fours à pain. Plusieurs se sont sans doute vantés – quelquefois à tort – d’en posséder un fabriqué par lui. Mais, enfin, nul doute qu’il en a construits plusieurs et même que ce fut peut-être son principal « métier ». Sur le plan technique, la méthode de construction des fours à pain au Québec demeure relativement connue. Alexis Lapointe n’a pas à proprement parler utilisé de matériaux différents dans leur confection. Mais, sa technique particulière, consistait à piétiner l’argile à l’aide de ses pieds et, aussi, à se faire inviter dans une famille pendant sa construction. Il les bâtissait à bas prix mais avait tendance, selon certains, à allonger un peu trop son séjour. Alexis aurait construit au cours de sa vie plus de 200 fours à pain dans Charlevoix et au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

De village en village, le Trotteur savait se faire inviter pour venir égayer les veillées grâce à ses capacités à la danse, la gigue simple, et surtout son endurance sur de longues périodes. Encore là on raconte qu’il a pu danser près de 7 heures sans arrêt à Tadoussac; Le Trotteur jouait ainsi de la musique à bouche des soirées entières et aurait usé plusieurs tapis ! Construire des fours à pain et danser longtemps : même en tenant compte des exagérations, ces faits sont tout à fait probables; d’autres l’ont fait aussi. Mais la légende s’intéresse moins à ces deux aspects plus conventionnels.

Car Alexis Lapointe fut d’abord avant tout le Trotteur connu – du moins de nos jours -pour ses capacités extraordinaires à courir contre des chevaux, des trains et des bateaux. On ne compte plus les légendes à ce sujet qui forment un ensemble impressionnant; mais leur « fond de vérité appréciable » est plutôt mince : jamais ou presque de dates précises, de témoignages écrits dans un journal ou un quelconque document et surtout aucune performance mesurée et homologuée dans un document officiel. En août 1999, Bruny Surin (auquel est comparé le Trotteur dans la chanson de *Mes Aïeux*) courut le 100 mètres en 9 secondes 84 centièmes au Championnat du monde d’athlétisme à Séville. Alexis Lapointe a pu être un bon coureur mais nous n’avons aucune preuve similaire. Au contraire, ces événements où participe le Trotteur semblent toujours être informels dans un espace-temps vague.

Jean-Claude Larouche, dans sa biographie d’Alexis le Trotteur, prétend que la course contre un bateau, relatée notamment par

Marius Barbeau, constituerait une histoire susceptible de remplir ces standards de démonstration. Le récit est simple : François Lapointe, le père d’Alexis, doit se rendre en bateau au Saguenay pour vendre des animaux. Arrivé au quai de Pointe-au-Pic, il refuse à son fils la possibilité de l’accompagner. Offusqué, Alexis aurait affirmé qu’il arriverait au quai de Chicoutimi juste à temps pour prendre les amarres du bateau. À cet effet, Larouche prétend avoir retrouvé des « témoins oculaires » à chacune des étapes de cette « chevauchée » fantastique (départ au quai de Pointe-au-Pic, transit par Bagotville, arrivée à Chicoutimi) et un laps de temps précis pour le parcours en bateau, 91 milles en 13 heures<sup>15</sup>. Vraiment?

En quelle année cette course fantastique - si jamais elle eut lieu - a pu se dérouler? Selon le récit, on comprend qu’Alexis Lapointe n’est pas majeur car il semble être encore sous l’autorité de son père. Disons qu’il est âgé de 20 ans et nous parlons d’une course qui s’est déroulée autour de 1880. Quel âge avait donc les « témoins oculaires » de Jean-Claude Larouche qui étaient au quai de Pointe-au-Pic? Madame Égide Fortin (rencontrée en 1968) avait, dit-elle, au moment de cette course 14 ans; Horam Gagnon (rencontré en 1967) avait 18 ans. Les deux informateurs devraient alors être respectivement âgés de 101 et 105 ans mais dans sa liste d’informateurs, dans le cas de cette course, Jean-Claude Larouche précise qu’aucun d’entre eux n’a plus de 95 ans! Que dire donc sur les « témoins oculaires » de cet exploit. De plus, quel était donc le bateau utilisé, un vapeur, une goélette? Quelle en était la vitesse réelle et l’horaire véritable de la traversée?

Il m’est arrivé à plusieurs reprises lors d’entrevues d’être surpris d’entendre mes informateurs affirmer avoir vu courir Alexis Lapointe. Un rapide calcul mathématique (je suis en 2005, mon interlocuteur à 78 ans, je suis donc en 1927) m’affirmait toujours l’impossibilité de ce supposé événement situé après la mort du Trotteur survenue en 1924. Il ne s’agit pas nécessairement comme on pourrait le croire d’une volonté délibérée de mentir. Mais la mémoire recompose souvent des faits entendus par oui-dire, légendaires, dans un cadre différent afin de se rapprocher d’autres souvenirs réellement vécus. L’entrevue n’est dans ce cadre qu’une source et il faut en faire une critique de la même manière que pour un vieux journal et sinon même davantage. Alors, dans le cadre des exploits supposés d’Alexis Lapointe, il existe bien souvent plus de légendes que de témoins oculaires véritables.

### Sur la route (1900-1924)

Où était précisément Alexis Lapointe entre 1900 et 1924? La chose est difficile à établir avec certitude si tant est que l’on se base uniquement sur les témoignages oraux dont ceux recueillis par Jean-Claude Larouche. À tout prendre, il aurait pu se trouver à plusieurs endroits en même temps, la mémoire étant ce qu’elle est. Quelques documents nous permettent cependant de se faire une idée plus complète et juste de tout cela. Mais chose certaine, Alexis Lapointe se retrouve sur la route entre Charlevoix et le Saguenay – Lac-Saint-Jean plus souvent qu’à son tour.

En 1900, le Trotteur a déjà 40 ans. La Chute Nairne intéresse maintenant certains hommes d’affaires désireux d’harnacher les eaux de la rivière Malbaie afin de produire un pouvoir électrique. Mais il est peu probable, comme l’affirme un informateur de Larouche, qu’il travaille pour la Donohue cette année-là, car la construction de la première usine s’enclenche seulement en 1909. Peut-être a-t-il participé plutôt à l’érection du barrage électrique ?

L’année suivante, un document fiable nous révèle la situation du Trotteur. Le recensement de 1901 nous indique qu’Alexis Lapointe se loge à Chicoutimi dans la maison de Joseph et Marie Desbiens. Il se définit comme journalier travaillant 12 mois par année pour des



gages de 250\$. Cela semble confirmer qu'il travaille à ce moment effectivement pour une papetière. Mais Alexis Lapointe demeure rarement très longtemps au même endroit probablement incapable de garder son emploi.

En 1911, Alexis Lapointe, alors âgé de 51 ans, aurait passé la plupart de l'année à Sainte-Cœur-de-Marie selon des informateurs de Larouche. Pourtant le recensement de la même année nous indique qu'il réside, en compagnie de son père François, dans la maison familiale chez son frère Louis Lapointe à Clermont. Le 27 avril 1911, il se trouve chez le notaire Bouliane et se déclare « cultivateur de la paroisse de St. Étienne de la Malbaie ». Le testament de François Lapointe, faisant de Louis son légataire universel, stipule d'ailleurs qu'il devra « garder avec lui, ses frères Joseph et Alexis, et leur fournir les besoins ordinaires de la vie, comme de mon vivant tant qu'ils voudront demeurer avec lui suivant leurs capacités et à leur mort les faire inhumer convenablement ».

Nul doute que sa vie entre 1900 et 1924 se passe entre Clermont, le Saguenay (Sainte-Cœur-de-Marie, Chicoutimi) et le Lac-Saint-Jean (Alma). Il travaille sur les fermes, se déplace d'un village à l'autre, passe les hivers dans les camps. Mais ne peut-on pas aussi affirmer qu'Alexis Lapointe a été tout au long de sa vie principalement un résidant du secteur aujourd'hui connu sous le nom de Clermont car c'est là où il pouvait retrouver un semblant de chez lui?

### La mort d'Alexis

Le mystère autour des circonstances exactes de la mort d'Alexis le Trotteur a semble-t-il été déterminant dans la construction de la légende de Lapointe. Une mort violente frappe l'imaginaire. Est-ce un suicide? Faisait-il une course contre un train lorsqu'il fut happé? Est-ce un simple accident de travail?

Le 12 janvier 1924, Alexis Lapointe travaille comme maçon à l'île Maligne, située près d'Alma, où un barrage est construit par la Québec Development Co. Ltd. À l'heure du midi, il traverse le pont et il est happé par un train. Une enquête du coroner, analysant les circonstances de la mort, blâmera ensuite Alexis Lapointe pour sa négligence. Un travailleur faible d'esprit de 63 ans ne peut être que responsable de sa propre mort et pas la compagnie ! Enfin... Le 14 janvier, son cercueil est acheminé par train de Hébertville à Québec. Puis, de là, il se rend jusqu'à La Malbaie par la voie ferrée. Le corps du défunt est exposé dans la maison familiale, celle de son frère Louis Lapointe. En plein hiver, le corps ne peut être enterré; après le dégel, il est enseveli au cimetière de La Malbaie.

La mort d'Alexis le Trotteur est relatée dans au moins deux journaux, *Le Colon* de Roberval et *Le Soleil* de Québec. Le 14 janvier 1924, *Le Soleil* écrit : « C'est un ancien citoyen de la Malbaie et est connue (sic) par toute la population des campagnes du Lac Saint-Jean. Il était maçon de son métier et avait passé une partie de sa vie à construire des fours pour l'usage des cultivateurs. » Quelques années plus tard, Félix-Antoine Savard dans la première édition de *Menaud*, en 1937, nous présente le Trotteur comme un simple faiseur de four à pain : « tout comme autrefois Alexis le Trotteur lorsque, pour la chape de ses fours, jambes nues et chantant, il pilait la glaise et les torchettes de paille<sup>16</sup>. » On ne parle pas du grand coureur? Un simple oubli? Et si sa légende de coureur n'était pas encore totalement écrite avant d'avoir été écrasé par un train?

En 1966, un jeune étudiant en éducation physique, Jean-Claude Larouche, exhume dans le cadre d'un travail de premier cycle à l'Université d'Ottawa le corps d'Alexis Lapointe au cimetière de La Malbaie<sup>17</sup> afin de déterminer sur le plan physiologique ses capacités comme coureur. La science devait, selon lui, pouvoir déterminer – en dehors de l'histoire et de la légende sur lesquels il s'appuie néanmoins dans sa biographie publiée en 1971- s'il y a une possibilité physique à ses exploits, la chose est, en bout de ligne, peu concluante. Mais à quoi pouvait-on véritablement s'attendre d'autre dans le cas d'un personnage historique dont la légende s'est en quelque sorte emparée de son être? Dans un texte rédigé pour le *Dictionnaire biographique du Canada*, Jean-Claude Larouche affirme que « (...) si les exploits de Lapointe, rapportés principalement par des témoins oculaires, prendraient, au cours des années, un caractère légendaire, ils garderaient un fond de vérité appréciable (...) ». Ce retranchement sur des « témoins oculaires » - à défaut d'autres choses - témoigne davantage, selon nous, d'un acte de foi que d'une quelconque démonstration valable.

Aujourd'hui, le corps du Trotteur est exposé au Musée de la Pulperie de Saguenay. Une polémique fut relancée en 2006 sur cette exposition peu édifiante à laquelle bon nombre d'observateurs se sont montrés stupéfaits qu'une telle pratique puisse exister dans une institution muséale. Jean-Paul Sartre disait jadis: « Il n'est pas un de nos actes qui, en créant l'homme que nous voulons être, ne crée en même temps une image de l'homme tel que nous estimons qu'il doit être ... » Que cesse donc cet acte dont nous ne voulons aucunement qu'il soit l'image de l'homme en général et ou d'un seul homme si modeste soit-il.

<sup>1</sup> Jean-Claude Larouche. « Lapointe, Alexis, dit Alexis le Trotteur », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne* : [www.biographi.ca/FR/index.html](http://www.biographi.ca/FR/index.html)

<sup>2</sup> Une chanson récente du groupe Mes Aïeux (*Train de vie*) lui est consacrée; on retrouve de plus la référence à son nom par certaines institutions (Fondation, CPE) ou divers lieux (pont, rue, chemin).

<sup>3</sup> En 1810, un enfant est baptisé à Saint-Louis de l'île aux Coudres; en 1812, à La Malbaie.

<sup>4</sup> Non pas Simard comme indiqué par Larouche.

<sup>5</sup> Cette terre était située dans l'actuelle paroisse de Sainte-Agnès. Ce n'est pas la terre où naît Alexis le Trotteur quelques années plus tard.

<sup>6</sup> 8<sup>e</sup> sur 14 enfants au total dont deux décédés en bas âges.

<sup>7</sup> Larouche. *Alexis le Trotteur*. p. 42.

<sup>8</sup> Larouche. DBC

<sup>9</sup> Ce fait explique probablement le choix du prénom Alexis pour leur 8<sup>e</sup> enfant par le couple François Lapointe et Adeline Tremblay.

<sup>10</sup> Louise Dechêne. *William Price 1810-1850. Thèse de licence (histoire)*, Université Laval, Avril 1964. 91 p.

<sup>11</sup> Mario Lalancette. « Tremblay, dit Picoté, Alexis », *Dictionnaire Biographique du Canada en ligne*.

<sup>12</sup> Ibid.

<sup>13</sup> Christian Harvey. « Charlevoix et le mouvement patriote », *Revue d'histoire de Charlevoix*, 53-54 (Octobre 2006) : 6-8.

<sup>14</sup> Léo Simard. *La petite histoire de Charlevoix*. La Malbaie, s.e., 1987. 304 p.

<sup>15</sup> Voir section. Larouche (édition 1971). p. 180-184.

<sup>16</sup> Félix-Antoine Savard. *Menaud maître-draveur*. Québec, Éditions Garneau, 1937. p. 187.

<sup>17</sup> Dans des conditions sur lesquelles nous reviendrons dans la deuxième partie du numéro.





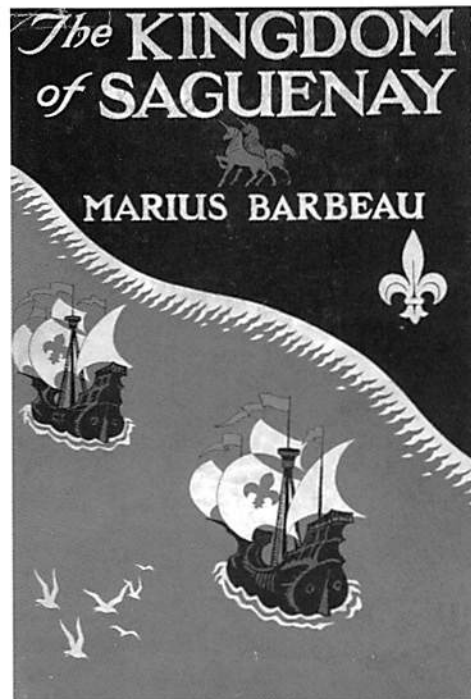
# Alexis le folklorique : analyse de quelques récits légendaires

Par Serge Gauthier

Mais qui était donc Alexis Lapointe dit le Trotteur (1860-1924)? Un simple d'esprit, un coureur fantastique, un être légendaire? Tout cela à la fois et pourtant rien de tout cela au fond. C'est qu'en fait ce que l'on sait au sujet d'Alexis le Trotteur nous est essentiellement parvenu par le biais du folklore. Un folklore folklorisé si l'on peut dire où le témoignage direct a peu de place, a été souvent volontairement gommé, permettant difficilement l'accès à des données ethnologiques justes ou vraiment significatives. Voilà pourquoi une analyse des récits légendaires s'impose ici.

## Qui en a parlé?

Mais qui donc a parlé d'Alexis le Trotteur? Nous connaissons bien le livre de l'écrivain Jean-Claude Larouche<sup>1</sup>. Il y a aussi le folkloriste Marius Barbeau<sup>2</sup> qui a fait beaucoup pour entretenir la légende et même la créer. Il y a aussi de multiples témoignages écrits ou oraux de témoins oculaires ou pas des exploits du personnage. Mais, afin de bien saisir la provenance des sources de tradition orale au sujet d'Alexis le Trotteur, il faut bien distinguer ici l'informateur dont le discours est de source directe et celui dont la provenance est indirecte. Le premier informateur



Page couverture *The Kingdom of Saguenay* (1936)

de source directe est simplement mis de côté, n'étant pas susceptible d'être pris au sérieux dans la description plus précise des exploits de ce personnage.

L'informateur de source directe est quant à lui un témoin. Cependant, chaque informateur porte avec lui son approche, son discours le plus souvent amplifié pour faire effet devant son auditoire, et ce, même si sa description se veut à la base historique ou relevant d'une observation directe. De plus, en ce qui concerne Alexis le Trotteur, les enquêtes menées sur le terrain par l'auteur Jean-Claude Larouche ont été réalisées en 1966-67 et ses informateurs du temps avaient généralement moins de 80 ans. Ils étaient donc tous nés après 1886. L'histoire nous apprend qu'Alexis le Trotteur mort en 1924, avait donc plus de 40 ans au moment

où ces informateurs pouvaient apporter un témoignage crédible (soit proche ou ayant atteint l'âge adulte) de leur rencontre avec l'homme cheval. Or, il est évident qu'après avoir atteint l'âge de 40 ans les exploits athlétiques d'Alexis le Trotteur étaient tout probablement derrière lui. On devra donc parler ici davantage d'informateurs témoins directs des dernières années de la vie d'Alexis et connaissant ses exploits anciens par tradition populaire. Il s'agit donc simplement de témoins plus indirects que directs. Il n'y a donc pas dans l'ensemble des informateurs retenus en 1966 par Jean-Claude Larouche



Illustration « Alexis The Runner » extraite de *Kingdom of Saguenay* (1936)

pour son livre sur Alexis le Trotteur de témoins directs des années où le personnage légendaire était à son meilleur et ayant vécu en tant qu'adulte vers le milieu du 19<sup>e</sup> siècle.

Plus encore, Jean-Claude Larouche ne retient pas dans son ouvrage le témoignage d'Ernest Bilodeau, un auteur littéraire originaire du Saguenay, qui est un informateur direct puisqu'il a connu Alexis le Trotteur. Dans son livre *Au temps de Benoît XV*<sup>3</sup> (paru en 1923 avant même la mort d'Alexis), Bilodeau, qui fut le premier à écrire sur le Trotteur, et ce, bien avant Marius Barbeau, émet clairement des doutes sur les capacités athlétiques d'Alexis à cause de son âge avancé : « *Je l'ai revu dix ans plus tard, en Matapédia, où il n'était plus qu'homme de chantier comme vous et moi. On en parlait bien encore, mais comme d'une gloire un peu fanée. Il ne courait plus comme « un moyen cheval », disait-on.* »<sup>4</sup>

Il s'agit ici d'un témoin direct de la vie d'Alexis le Trotteur. De plus, Ernest Bilodeau était un adulte déjà avancé en âge lorsqu'il fait cette rencontre. Il relate donc ici une tradition orale existant dans les années 1910 et 1920 retenant que les capacités athlétiques d'Alexis n'étaient plus les mêmes à cette époque. Jean-Claude Larouche ne fait pas référence à cette tradition orale ni à ce témoignage d'Ernest Bilodeau qui aurait nécessairement amoindri l'utilisation d'éléments de littérature orale provenant d'informateurs encore jeunes au moment de leur rencontre avec le Trotteur et visant à appuyer une démonstration relative aux exploits sportifs d'Alexis. En fait, ces témoignages ne peuvent tout simplement rien affirmer de totalement sérieux ou crédible sur le plan historique ou même sportif, car ils sont simplement de l'ordre d'une riche tradition orale visant à créer un personnage légendaire et non à prouver de manière certaine ses exploits.

Plus encore, il existe une tradition orale relativisant grandement l'image d'idole populaire d'Alexis le Trotteur. Le témoignage de Théophtus Mc Nicoll de Clermont par exemple, qui a connu Alexis alors qu'il avait lui-même autour de 20 ans :

« J'en ai du repentir aujourd'hui... Nous étions parfois durs envers lui, trop durs. Pourtant, Alexis était doux. Il n'avait pas de malice. Il n'aurait pas fait de mal à une mouche. C'était notre métier de faire les fous à cet âge-là. On le regrette à présent. »<sup>5</sup>

À cette époque, soit autour de 1920, Alexis le Trotteur tenait un petit magasin dans le village de la chute Nairne (aujourd'hui Clermont). Théophtus McNicoll raconte encore qu'Alexis ne savait pas beaucoup compter et se faisait voler de l'argent. Il rapporte aussi l'anecdote suivante au chroniqueur Léo Simard :

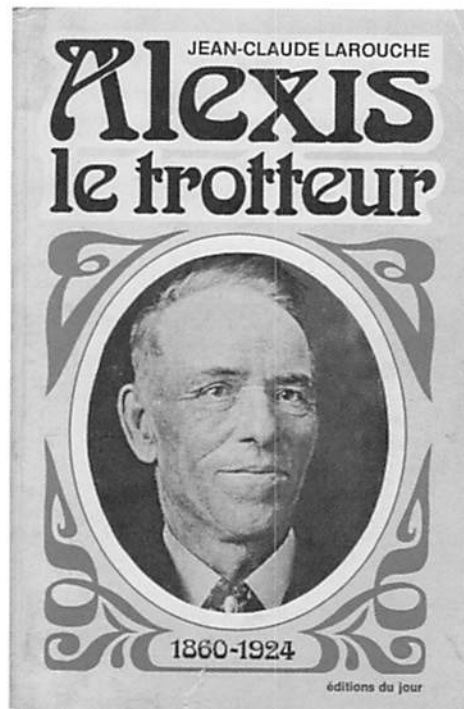
« Certaines séances de boxe, sans se terminer par des effusions de sang, prenaient fin douloureusement et obscurément! Ce n'était pas par méchanceté que d'aucuns jeunes clermontois dans le temps boxaient avec lui et le laissèrent quelques minutes dans une espèce d'armoire sous un escalier. Et là les 2 ou 3 pugilistes devenaient les maîtres-céans du restaurant. »<sup>6</sup>

Wilfrid Brassard, un autre Clermontois ayant connu Alexis au tournant des années 1920 mettra même en doute ses capacités de coureur. Il en dira : « c'est pas qu'il courait « fort » mais il courait longtemps! »<sup>7</sup>. Monsieur Brassard racontera même en entrevue qu'il avait dépassé Alexis sans trop de difficultés dans une course se déroulant à cette époque<sup>8</sup>. Ainsi, cette tradition orale de source directe montrant un Alexis bien plus modeste que vraiment légendaire existe donc, mais elle n'a pas vraiment été considérée par Jean-Claude Larouche. Alors sur quelle tradition orale se base donc l'idée qu'Alexis le Trotteur puisse être un grand athlète, presque surhumain. Elle provient plutôt du folkloriste Marius Barbeau qui fut le premier à nommer Alexis le Trotteur à titre de personnage folklorique. Marius Barbeau est le découvreur et l'inventeur de la légende du Trotteur fantastique et c'est à cette approche que fait référence Jean-Claude Larouche quant il souhaite appuyer scientifiquement les exploits d'Alexis le Trotteur et non celle plus directe sans doute bien trop modeste.

Mais comment Marius Barbeau a-t-il parlé d'Alexis le Trotteur et pour qui? Barbeau a certes fait des enquêtes relevant des faits de folklore légendaires autour d'Alexis le Trotteur sur le terrain et c'est à la suite de cette recherche qu'il a écrit son texte (rédigé d'abord en anglais) intitulé *Alexis the runner* en 1936 pour son ouvrage *The Kingdom of Saguenay* déjà cité. C'est donc à titre de folkloriste que Barbeau recueille des récits légendaires dans Charlevoix et non au Saguenay à partir de 1916. Ces récits n'ont aucune prétention historique et encore moins celle de relater des exploits sportifs. Ils sont forcément exagérés et Barbeau les retient justement un peu à cause de cela pour fabriquer un corpus légendaire. Mais, plus encore, Barbeau ne fait pas dans son ouvrage *The Kingdom of Saguenay* un relevé de terrains de ses enquêtes mais plutôt une rédaction littéraire à partir des récits recueillis. Nous sommes donc dans ce livre dans une évocation du folklore –ce que nous pouvons appeler aussi un folklore folklorisé de manière littéraire sans autre objectif que le divertissement du lecteur. D'ailleurs, le lecteur privilégié pour ce livre est un touriste anglophone venu dans Charlevoix et au Saguenay par les bateaux de croisière de la Canada Steamship Lines. Barbeau se fait ici écrivain et ce pour plaire à la clientèle de vacances anglophone et retient ce personnage fantastique du Trotteur comme une évocation un peu folle d'une région pittoresque, à peine sortie du Moyen Âge, où les originaux inoffensifs comme Alexis le Trotteur survivent encore dans la mémoire populaire. Rien de sérieux donc, mais cela devient autre chose lorsque ces récits

sont considérés comme des sources historiques ou même comme des éléments de folklore de terrain, alors qu'ils ont été totalement réécrits à des fins littéraires.

Les informateurs de 1966 de Jean-Claude Larouche connaissaient-ils les textes littéraires de Marius Barbeau au sujet d'Alexis le Trotteur? Oui, à n'en pas douter. Les écrits de Barbeau ont été diffusés largement dans la presse populaire, à la radio et il n'est pas possible de penser que cette influence littéraire ne soit pas présente directement ou indirectement dans les récits d'informateurs de 1966. En fait, c'est l'œuvre de Barbeau *Alexis the runner* publiée en 1936 traduite aussi en français par la suite qui reste à la base du prolongement de la légende d'Alexis le Trotteur jusque vers le milieu du 20<sup>e</sup> siècle alors qu'intervient la recherche de Jean-Claude Larouche. Or, il va de soi, la démarche folklorisée de Barbeau n'a rien de solide pour étayer une quelconque thèse scientifique, ce dont Jean-Claude Larouche convient lui-même, mais sans toutefois revenir aux témoins directs où la légende d'Alexis n'est pas si spectaculaire. Il faut donc considérer que Jean-Claude Larouche a retenu une hypothèse non vérifiable scientifiquement pour partir de l'idée qu'Alexis puisse être un sportif ou même un athlète, ce que la légende n'affirmait pas et qu'elle entourait plutôt d'exagérations volontaires et même d'une inspiration toute littéraire venue de Marius Barbeau.



Couverture du livre *Alexis le Trotteur* (1971)

### Mais quels sont ces récits?

Le légendaire autour d'Alexis est finalement mince, relatant presque toujours le même exploit : Alexis courant contre des chevaux trotteurs. D'autres types de courses existent pourtant : contre des animaux autres que le cheval, contre des autos, contre des trains. Les courses contre les autres animaux, des chiens surtout, sont peu retenues par la littérature orale et ne présentent pas beaucoup d'intérêt. Celles contre les autos sont plus imaginaires que réelles, car les autos étaient rares voire inexistantes dans Charlevoix ou au Saguenay avant 1924, date de la mort d'Alexis le Trotteur et de toute façon ces automobiles n'allaient finalement pas très vite. Les courses contre les trains se retrouvent plus souvent. Personne n'affirme cependant avoir vu de visu Alexis courir devant un train, mais plutôt à côté de ce véhicule. Alexis dépassait-il le train? Rien n'est clair à ce sujet. Ce qui est certain c'est que la légende d'Alexis courant devant le train a été fabriquée à partir de la mort de ce personnage, effectivement décédé après avoir été écrasé par un train alors qu'il travaillait à l'Isle-Maligne (non loin d'Alma) en 1924. Même Jean-Claude Larouche parle d'un accident et non d'une course. Bien sûr, la légende populaire s'est emparée de ce fait que Barbeau relate d'ailleurs dans son récit. Ce n'est qu'après la mort d'Alexis



que l'on référera davantage aux courses devant le train et pas de son vivant et surtout à la suite du texte produit par Barbeau. Les courses d'Alexis devant les trains sont donc définitivement des faits imaginaires accordant une fin légendaire à ce personnage populaire.

Il y aussi le fait qu'Alexis le Trotteur serait arrivé avant un bateau sur lequel son père se rendait à Chicoutimi, en partance de La Malbaie. Mais s'agit-il ici plutôt d'un voyage d'Alexis? A-t-il vraiment couru contre le bateau et quel était son trajet réel sur les chemins difficiles du Saguenay de l'époque? Mais est-ce bien là un exploit car, somme toute, les bateaux prenaient quand même plusieurs heures voire une ou deux journées pour accomplir un tel trajet en ce temps-là? De fait, le bateau sur lequel se trouvait le père d'Alexis a peut-être même accosté sur d'autres quais avant d'arriver à Chicoutimi, le retardant d'autant. Le tout est encore entouré de légendes et de possibles exagérations. Rien en fait qui ne peut s'apparenter à un réel exploit sportif puisque bien des gens se sont rendus à pied de La Malbaie à Chicoutimi à cette époque et notamment les Amérindiens faisaient souvent un tel périple. Reste néanmoins la forme physique d'Alexis qui devait certainement être excellente pour accomplir un voyage aussi exigeant.

En fait, il demeure surtout les courses contre les chevaux. Elles sont nombreuses et vérifiables sur le plan historique, car au 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècle, elles sont fréquentes dans les paroisses de Charlevoix et du Saguenay, surtout le dimanche après la grand'messe. Peut-on parler ici d'exploits sportifs d'Alexis le Trotteur? La légende ne le fait pas et ces événements s'inscrivent plutôt dans un cadre festif que sportif. Il n'est jamais venu à l'idée de personne de mesurer les temps réalisés. Alexis le Trotteur était un amuseur, pas un athlète aux yeux de la population du temps. L'aspect spectaculaire venant du fait que ce modeste personnage livre bataille à une bête très valorisée dans la société rurale du 19<sup>e</sup> siècle soit le cheval. Les exploits réalisés ont été embellis par la légende et sont devenus nécessairement surhumains; tenter d'y accorder un sérieux scientifique serait bien inutile et aléatoire. Plus encore ce que l'on en sait est légendaire et ne varie pas vraiment d'une région à l'autre. Ainsi le récit légendaire de Marius Barbeau décrit Alexis courant contre le cheval d'un seigneur de La Malbaie dans Charlevoix, alors que celui de l'ethnologue Conrad Laforte le met plutôt en scène contre celui de l'homme d'affaires William Price du Saguenay. Il est possible de constater à la lecture de ces récits que seul le cadre historique diffère, la légende demeurant la même et sans véritable variation régionale autre que la provenance sociale du propriétaire du cheval trotteur affrontant Alexis, soit celle quasi millénaire de l'homme affrontant la bête dans une course fantastique et imaginaire pour l'essentiel.

#### Récit Marius Barbeau. Alexis courant contre le cheval du seigneur Duggan

« Le lendemain le seigneur Duggan, successeur de Nairne, faisait trotter son beau cheval noir, le meilleur du comté, sur la route du moulin. Malgré le respect qu'il devait à son seigneur, Alexis n'y pût tenir, ses sangs se réchauffèrent. Aussi commença-t-il à hennir, à se cabrer. Il avait déjà battu un autre champion, celui de Forget à Saint-Irénée, mais n'avait pas encore osé se mesurer au trotteur de Duggan. Cette fois, c'était plus fort que lui. Il saute la clôture du chemin et part après le seigneur qui, le voyant venir, décide de le tenir à bonne distance derrière lui. Alexis prend le temps de se casser une hart d'aulne rouge et de s'en donner une bonne fessée sur les jambes. Aussitôt il se met à la poursuite du seigneur qui file à fond de train. Il ne tarde pas à le rejoindre. Rendu à la voiture, il se met à parler tout haut de la température. Ne recevant pas de réponse, il se rend à la tête du cheval. Comme le coursier ne répond pas plus que son maître, Alexis le dépasse, traverse la route devant lui, puis se met à faire des culbutes qui sont sur le point d'effrayer le cheval. Ahuri de se trouver ainsi à la merci d'un maniaque, le seigneur prend son fouet

pour en toucher le coursier; c'était bien la première fois que ça lui arrivait. La course furibonde se continue ainsi jusqu'au manoir, où le seigneur faillit accrocher la barrière. Là Duggan avoua qu'Alexis avait battu son cheval. Et, un cheval battu n'était pas assez bon pour lui. Il le vendit aussitôt. »<sup>9</sup>

#### Récit collection Conrad Laforte. Alexis le Trotteur courant contre le cheval de William Price.

« Toujours qu'il a pris le chemin, puis là ça descendait, Alexis était rendu en arrière de Monsieur Price. Il était encore à six milles du Saguenay. Monsieur Price s'est reviré de bord, et qu'est-ce qu'il a aperçu? Alexis le Trotteur qui était en arrière de lui. Monsieur Price s'est levé puis a poigné son fouet. Il avait deux chevaux qui étaient attelés en tandem. Son fouet était assez long pour attraper celui-là qui était en avant. Les chevaux ont pris le chemin puis là ça descendait. Alexis, de temps en temps, se mettait les mains sur le derrière du traîneau de monsieur Price. Quand ils ont pris le Saguenay, là, monsieur Price l'a pas invité pour embarquer, comme de raison. Toujours qu'ils se sont repassés pour monter deux arpents, puis il partait et allait faire une grande tournée en s'en venant passer en avant des chevaux de monsieur Price. Puis il prenait un cheval par la bride et il trottait avec le cheval comme ça. Rendu à l'Éternité, monsieur Price a arrêté ses chevaux. Il dit à Alexis :

- Combien tu me demandes pour me laisser tranquille à Grande Baie?

Il dit :

- Donnez-moi cinq piastres, monsieur Price.

Monsieur Price a fourré la main dans sa poche puis il a halé (sic) cinq piastres et lui a donné. Alexis a passé par en arrière, il a sauté en avant des chevaux, puis il a monté à Grande Baie. Quand monsieur Price est arrivé à Grande Baie, Alexis avait dîné et il était en train de fumer sa pipe.<sup>10</sup>

#### D'une construction légendaire à l'autre : le Trotteur folklorisé par Barbeau pour le touriste anglophone; le coureur modèle ou le sportif de Jean-Claude Larouche populaire chez la génération « baby-boomers »

Nous retrouvons donc deux principales constructions légendaires autour d'Alexis le Trotteur : celle de Marius Barbeau (1936) et celle de Jean-Claude Larouche (1971). Celle de Barbeau a pour objectif une mise en valeur touristique adressée à la clientèle anglophone des bateaux de la Croisière du Saguenay (*Saguenay Trip*) de la Canada Steamship Lines. L'approche est folklorisée et présente un milieu régional de Charlevoix rendu le plus pittoresque possible avec une vie traditionnelle ancienne maintenue presque par miracle et aussi habitée par certains personnages comme Alexis le Trotteur en droite ligne issus du Moyen Âge, toujours selon Barbeau. Comprendons bien qu'il s'agit d'une construction ou même une sorte de fabrication où Alexis le Trotteur court devant les trains, s'ébat contre le cheval trotteur du seigneur Duggan, mais où rien n'est prouvé et où la surenchère légendaire est fortement présente dans l'espoir de divertir le touriste anglophone. Le tout n'est pas dénuée non plus d'une vision hautaine –voire un peu colonisatrice- d'un Québec folklorique et inoffensif qui plaît bien à une certaine clientèle bourgeoise anglophone qui est justement celle de la CSL. Nous sommes loin ici de l'exploit sportif, nous sommes plutôt chez Barbeau en plein folklore littéraire.

Pour l'essentiel la construction légendaire autour d'Alexis le Trotteur de Jean-Claude Larouche ne rompt pas avec celle de Marius Barbeau. Larouche prend même pour assise la perception folklorique de Barbeau et croit y trouver une affirmation préliminaire susceptible



de confirmer une tradition populaire racontant des exploits sportifs attribués au Trotteur. Larouche ne retient pas en priorité –où ne les cite pas comme c’est le cas du récit d’Ernest Bilodeau signalé plus haut– les sources relativisant les exploits d’Alexis ou le considérant comme un simple amuseur public un peu original. Larouche cherche donc le spectaculaire chez Alexis et sa recherche soutenue dans le cadre d’un programme d’étude universitaire de premier cycle en éducation physique vise à trouver chez celui-ci les caractéristiques d’un sportif. Or, Jean-Claude Larouche reconnaît lui-même que la tradition orale qu’il recueille ou qu’il trouve au sujet d’Alexis le Trotteur ou celle relatée par Barbeau ne permet pas d’entrer dans le cadre d’une recherche scientifique vérifiable. Il souhaite donc pour ce faire exhumer les restes d’Alexis le Trotteur qu’il prétend retrouver au cimetière de La Malbaie, ce qu’il réalise dans les faits à l’automne de 1966. Mais, pour l’ethnologue ou l’historien et qui sait pour le chercheur en éducation physique est-il possible d’appuyer la thèse préalable voulant qu’Alexis soit un athlète ou un sportif? Clairement non, l’idée même qu’Alexis soit un sportif ne tient pas dans le cadre de sa société ou une telle appellation n’a pas de sens. Il est même clair qu’Alexis n’a jamais visé d’exploits sportifs ne connaissait aucunement le jogging et que ses contemporains ne l’ont jamais considéré comme un athlète mais plutôt comme un original imitant le cheval. Alors, à quoi peut rimer de faire d’un simple amuseur public un éventuel sportif et, de plus, à exhumer son corps pour chercher des preuves d’un fait historique que la réalité n’affirmait pas jusqu’alors. En fait, Jean-Claude Larouche a érigé cette réputation d’Alexis le Trotteur en tant qu’athlète ou sportif laquelle n’existait pas aussi nettement avant lui. Cette construction à partir de la légende devient bientôt elle aussi légendaire : elle colle bien à la génération des « baby-boomers » du Québec plus libre des années 1960-70 et dont certains sont devenus des adeptes de sport

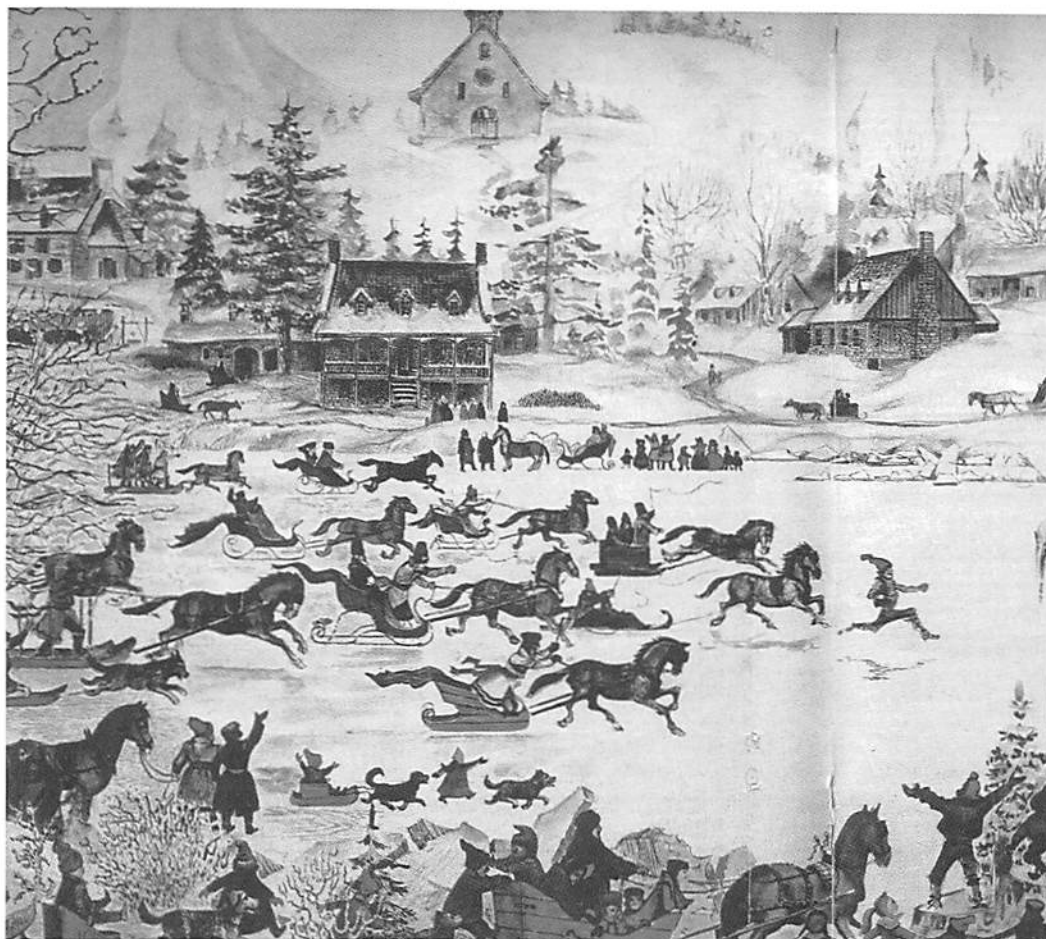
et pratiquent le jogging. Alexis le Trotteur devient dès lors une image positive, joyeuse, nouvelle aussi puisqu’elle n’avait jamais été vraiment la sienne jusque là. Il en est ainsi des légendes qui évoluent avec le temps, mais cela a-t-il servi vraiment le Trotteur historique et la réalité concrète des faits. En ce domaine, rien n’est concluant : l’analyse des os peut bien prouver qu’Alexis semblait en forme, elle ne peut confirmer qu’il a réalisé des exploits athlétiques qui partent de la légende et ne s’appuient pas sur des faits concrets ni réellement confirmés. Alors pourquoi avoir mené une enquête scientifique basée sur un postulat aussi incertain? Personne ne confirme la valeur significative de la recherche de Jean-Claude Larouche en milieu scientifique, par contre, coup de publicité spectaculaire, elle a atteint un autre objectif dans le domaine de la recréation d’une légende populaire. Fallait-il exhumer les restes d’Alexis le Trotteur pour cela? La question reste ouverte.

### Le Trotteur nu

Le voilà maintenant à nu, le Trotteur, exposé au regard de tous et de toutes, et ce, depuis plus de trente ans? Ce qui reste de lui ce n’est plus vraiment ses ossements devenus une sorte de preuve toute relative, mais bien sa légende qui circule encore dans la tradition orale. Pourquoi alors l’exposer encore? Lui jadis malmené par les siens, souvent ridiculisé, objet de vindicte même parfois, admiré aussi mais le plus souvent pour en rire, faut-il encore qu’il s’expose? Quelles questions nous pose-t-il encore? Sa marginalité et le quasi oubli dans lequel il croupissait même, ne sont-ils pas l’explication de la violation réussie et presque dérisoirement inutile du lieu de son dernier repos? La légende et l’histoire peuvent-elles maintenant s’entendre pour lui laisser un dernier repos. Il a tant donné ce pauvre Alexis folklorique, vivant ou mort, qu’il serait peut-être temps qu’on l’oublie un peu, juste avant peut-être qu’il revienne encore nous hanter dans une autre

construction légendaire à venir que nous ne connaissons pas encore. Les légendes ont vraiment parfois la vie dure, celle d’Alexis s’éteindra-t-elle finalement après avoir vécu peut-être davantage dans sa mort, que dans sa vie réelle?

Illustration d’Ernest Taylor. Alexis courant devant les chevaux.



<sup>1</sup> Jean-Claude Larouche. *Alexis le Trotteur*. Montréal, Éditions du Jour, 1971.

<sup>2</sup> Marius Barbeau. *The Kingdom of Saguenay*. Toronto, Mac Millan, 1936. p. 156-167; Marius Barbeau. *Le Saguenay Légendaire*. Montréal, Beauchemin, 1967. p. 88-105.

<sup>3</sup> Ernest Bilodeau. *Au temps de Benoît XV*. Montréal, Imprimerie de la Salle, 1923. p. 10-12.

<sup>4</sup> Bilodeau, *op. cit.*, p. 11-12.

<sup>5</sup> Léo Simard. *La petite histoire de Charlevoix*. La Malbaie, s.é., 1987. p. 178.

<sup>6</sup> *op. cit.*, p. 179.

<sup>7</sup> Collection Serge Gauthier. *Entrevue avec Wilfrid Brassard de Clermont*, 1979. Déposée aux archives de la Société d’histoire de Charlevoix.

<sup>8</sup> *Idem*.

<sup>9</sup> Barbeau, Marius. *Le Saguenay légendaire*, *op. cit.*

<sup>10</sup> Conrad Laforte. « Alexis le Trotteur dans la littérature orale ». *Nord*, 7(1977) : 181-188.



# Les os d'Alexis le Trotteur courent encore!

Par Jean-François Nadeau  
Historien et directeur des pages culturelles au quotidien *Le Devoir*

Comment se fait-il qu'on peut voir aujourd'hui le squelette de cette légende dans un musée alors que son corps a été inhumé dans une fosse commune en 1924?

Après Maurice Richard, Aurore, le Survenant et bientôt Louis Cyr, c'est au tour du légendaire Alexis le Trotteur de faire l'objet d'un film!. L'homme qui courait plus vite qu'un cheval et un train - dit-on - passionne Pierre Gill depuis l'époque où il suivait dans Vidéopresse les aventures en bande dessinée de ce légendaire personnage, qui vécut de 1860 à 1924. Gill termine une adaptation cinématographique de sa vie avec l'appui de Guy Gagnon, le patron québécois du géant Alliance Atlantis. Si tout va bien, ce Forrest Gump très québécois devrait être projeté en salle d'ici deux ans. Pierre Gill promet, entre autres choses, des scènes de course contre un train «à couper le souffle»!

Alexis le Trotteur? De son vrai nom Alexis Lapointe, il est le fils d'une famille nombreuse de cultivateurs. Il ne reçoit pratiquement aucune éducation, sinon celle offerte dans le cadre du petit catéchisme. Simple d'esprit, facile à berner, il pratique trente-six métiers, un peu partout au Québec et même aux États-Unis.

Dans la région de Charlevoix, on le connaît surtout pour être un excellent fabricant de fours à pain. À lui seul, il en aurait construit au moins 200, en préparant l'argile nécessaire avec ses seuls pieds, une technique peu usitée. Mais ce qui l'a surtout fait passer à la légende, ce sont ses prouesses physiques: l'homme aime courir de longues distances et fuit ainsi, le plus souvent, ce qui le chagrine ou lui déplaît. Avec le temps, il s'assimile de plus en plus à un cheval. Il mâche de l'avoine, hennit, court devant les carrioles et même devant les trains à vapeur. En voilà déjà assez pour en faire une sorte de phénomène, pas très loin du personnage classique du fou du village. «Un imbécile heureux», résume Pierre Gill au sujet du héros de son prochain film.

Or, broyé par un wagon en 1924, le corps d'Alexis le Trotteur est enterré sans cérémonie particulière dans une fosse commune dont on a tôt fait d'oublier jusqu'à l'emplacement. Comment expliquer alors que, depuis le milieu des années 1970, les visiteurs peuvent voir les ossements du Trotteur exposés sous plexiglas au Musée de la Pulperie, à Chicoutimi, comme s'il s'agissait d'une simple curiosité ou d'une rare trouvaille ethnologique? David Morrisson, directeur du secteur de l'archéologie et de l'histoire au Musée canadien de la civilisation à Ottawa, s'étonne qu'une histoire pareille puisse même exister. «Aucun musée respectable au Canada ne peut à mon sens posséder un squelette obtenu illégalement», affirme-t-il.

## Vive la science !

Cette histoire abracadabrante, difficile à comprendre dans une société qui condamne toute forme de profanation, commence en

1966. Étudiant en éducation physique à l'Université d'Ottawa, Jean-Claude Larouche, 22 ans, montre peu d'intérêt pour les travaux de recherche habituels de sa discipline. «Calculer la production de salive chez un coureur à l'effort sur un tapis roulant, ce n'était pas fait pour moi», explique-t-il dans un entretien accordé au *Devoir*.

Ce qui l'intéresse, c'est d'encourager ses concitoyens à faire de l'exercice. Dans cette perspective, il entend promouvoir la course à pied à partir d'un sujet historique dont les incidences, croit-il, pourraient être liées de près à la science. Pour mener à bien son projet, il veut mettre en avant la figure légendaire d'Alexis le Trotteur.

Larouche commence par éplucher tout ce qu'il trouve sur ce «surcheval», comme le surnomma un folkloriste. Il rassemble notamment plus de 120 heures de témoignages de gens qui ont vu de près ou de loin le Trotteur, en plus d'une multitude de documents relatifs à la vie de cet homme de peu. Tout cela donnera lieu à un livre dont Pierre Gill avoue avoir beaucoup profité pour son scénario.

Pour l'étudiant Larouche, le secret des capacités de coureur d'Alexis doit être perceptible sur sa dépouille grâce à une analyse des muscles - à condition qu'il puisse en rester 42 ans après la mise en terre - ou à tout le moins de ses os. D'où l'idée de retrouver et d'exhumer le squelette du Trotteur...

À force de recoupements, Larouche établit que les restes du pauvre homme se trouvent dans une parcelle précise du cimetière de son village natal. Et personne autour de lui, à l'Université d'Ottawa, ne pose la question du rapport réel entre la course à pied moderne et les restes d'un ouvrier, même légendaire, enterré au bord du Saint-Laurent.

Novembre 1966. Il fait froid. L'humidité du fleuve transit et la neige est de la partie. Appuyé par son directeur de recherche, Larouche a obtenu la permission de neveux du Trotteur de récupérer le corps. Évidemment, il lui faut aussi d'autres autorisations de l'État, ce qu'il n'a pas, avoue-t-il aujourd'hui. «On n'a jamais eu l'autorisation de le sortir de terre», explique celui qui est aujourd'hui devenu éditeur, depuis ses bureaux de Chicoutimi. Il va tout de même de l'avant, précise-t-il, porté par l'enthousiasme de sa jeunesse.

Avec l'aide de son frère Viateur, professeur à l'Université de Montréal, il exhume le corps de ses propres mains, sans plus de formalité et sans le moindre respect des règles en cette matière. Un peu à la manière de ces médecins amateurs qui volaient autrefois des cadavres la nuit pour s'exercer ensuite à la dissection.

Une chose pareille serait-elle envisageable de nos jours dans le cadre d'un travail universitaire de premier cycle? «Sûrement pas!», répond sans hésiter Jean-Claude Larouche.



Dessin  
d'André Morency  
le « Centaure Alexis ».

## L'art de déterrer un mort

Comment déterre-t-on un mort en plein jour dans un cimetière catholique de village ? Jean-Claude et Viateur Larouche sondent d'abord le sol du cimetière de La Malbaie grâce à une longue baguette de métal. Ils espèrent ainsi découvrir une tombe en tôle recouverte d'une vitre où, à l'origine, on pouvait voir le visage du défunt. Une tige enfoncée par ici, une autre par là... et on finit vite par se convaincre qu'on a trouvé.

Au matin du 12 novembre 1966, armés de pelles, les Larouche déterrent non pas un, mais deux cercueils ! Ni l'un ni l'autre n'est le bon, à en juger par les ossements qui en sortent. Qu'à cela ne tienne, on poursuit les efforts ! En après-midi, on procède à une troisième excavation, à coups de pelles toujours. Nouvel échec ! «Quatre poignées de tombe, un crucifix et une plaque de cuivre. Pas un os !» Faut-il donc que les deux frères remuent tout le cimetière pour trouver leur Trotteur ?

Mais sous cette couche mortuaire décevante, les pieds posés dans un cercueil éventré, Jean-Claude Larouche trouve, à force de continuer à creuser, «plusieurs os, dont ceux d'une femme», et d'autres encore qui appartiennent vraisemblablement, cette fois, au squelette du Trotteur. Un tibia, un péroné, un fémur, deux os iliaques avec le sacrum, quelques vertèbres lombaires, quelques côtes aussi, de même qu'un cubitus, un radius, un humérus, un omoplate, une clavicule, une mâchoire inférieure et un crâne, tout cela est mis séance tenante dans une boîte que l'on porte chez un médecin de La Malbaie pour identification de cette «découverte» tenue par les deux gaillards comme scientifique !

Ce travail peu délicat des deux hommes effraie la populace. La police se saisit de l'affaire mais, visiblement impressionnée, elle concède qu'on doit bien avoir affaire à deux professionnels puisque ce sont des universitaires... Après tout, explique Jean-Claude Larouche en 1971 dans son premier livre sur le Trotteur, le travail a été fait «d'une façon scientifique et surtout très sérieuse». L'éditeur de l'ouvrage prend d'ailleurs la peine, d'entrée de jeu, de préciser que Larouche «n'est pas un fossoyeur» mais bien «un chercheur né».

La première collecte des os ayant été complétée à la quasi-noirceur, ceux-ci «devenaient très peu distincts à cause du mélange de gravier, de roches et de terre qui s'y trouvaient», écrit encore Jean-Claude Larouche. «Ajoutons à tout ce fatras l'excitation et la fatigue du moment», voilà qui explique que les deux comparses aient malencontreusement oublié dans le champ d'osselets quelques pièces du squelette ! Il fallut donc y retourner.

Le 25 novembre, sans l'aide de son frère cette fois, le futur éditeur fait appel à un tracteur, qui hélas ne vient pas. L'opérateur doute de la valeur légitime des travaux du petit malin de l'Université d'Ottawa. Pourtant, comme l'assure encore une fois Jean-Claude Larouche, «le travail scientifique que je poursuivais n'avait quand même rien d'un pillage de tombe» !

C'est donc avec rien de moins qu'une pelle mécanique que le travail sera complété. Cette fois, la fouille permet de découvrir des bretelles autant que des bottines dont les talons ont été fabriqués par la Panther Rubber Co. de Sherbrooke. L'élasticité du caoutchouc permettrait-elle d'expliquer la longueur des foulées du Trotteur ? L'histoire ne le dit pas. Refusé d'abord par une dizaine de maisons d'édition, le livre

qui narre cette incroyable aventure finit par trouver preneur aux Éditions du Jour, grâce à Victor-Lévy Beaulieu. Selon les souvenirs de ce dernier, «plus de dix mille exemplaires furent vite vendus» avant que la maison, dirigée par Jacques Hébert, ne change de main autant que d'allure. Les droits du livre sont alors rétrocédés à son auteur, qui prépare une nouvelle édition, augmentée de considérations sur la course à pied. En 1977, le livre devient le premier titre publié par les Éditions JCL, aujourd'hui fortes d'un catalogue de près de 350 titres, et sera réédité par la suite.

## Le Trotteur et Larouche au cinéma ?

Cette aventure d'universitaire en herbe ne devrait-elle pas faire elle-même l'objet d'un film ? La proposition fait éclater de rire le fondateur des Éditions JCL. «En attendant, enchaîne tout de suite Jean-Claude Larouche, je m'étonne de n'avoir jamais été contacté par Pierre Gill. S'il est vrai qu'il entend faire un film sur le Trotteur, il se simplifierait beaucoup la vie en me parlant. C'est moi qui suis le propriétaire de la recherche !»

Pour la recherche, peut-être. Mais qui est propriétaire des restes du Trotteur ? Selon l'actuelle directrice des collections et des acquisitions du Musée de la Pulperie à Chicoutimi, Nathalie Boudreault, le squelette a été remis au Musée en 1975 par Jean-Claude Larouche. Mais la base de données du Musée ne l'identifie pas formellement comme donateur.

Un squelette appartient-il à celui qui le déterre ? «Non, justement, explique la conservatrice. C'est pour cela que je n'ai aucun nom d'inscrit à titre de donateur. Il faudrait que je fouille dans les vieux dossiers pour vérifier de quelle manière le squelette nous a été donné.»

Quel intérêt y a-t-il à exposer le squelette d'un être humain ? «C'est une décision prise par le conservateur de l'époque, répond la directrice actuelle. Moi, je n'étais pas là.» En 1999, le musée de Chicoutimi a inauguré une exposition thématique, «Alexis le Trotteur, athlète ou centaure ?», dont le squelette est la pièce maîtresse.

Selon le directeur du secteur de l'archéologie et de l'histoire au Musée canadien de la civilisation à Ottawa, David Morrisson : «En 1966, il fallait déjà des permis pour exhumer un corps. C'est à mon sens un acte criminel. Le musée qui a accepté un don pareil est probablement fou.»

Mise au fait hier de ce dossier, la porte-parole du bureau du coroner, Marie-Ève Bilodeau, a affirmé «qu'il faut vraiment des motifs sérieux et la permission d'un juge pour exhumer et conserver ensuite un cadavre comme ça. La loi ne date pas d'hier.» A-t-on jamais eu vent chez le coroner de cas similaires ? «Je n'ai jamais eu connaissance d'un cas semblable. C'est assez farfelu !»

Les rapports aux morts comme à l'histoire changent avec le temps. En 1990, l'Université de Montréal a ainsi remis à la famille d'Édouard Beaupré le corps de ce géant qu'elle conservait dans un laboratoire depuis des décennies à titre de curiosité. D'ici à ce qu'une fiction sur la vie d'Alexis le Trotteur apparaisse sur nos écrans, qui sait ce qui pourra advenir de ses vieux os ?

(Texte paru dans *Le Devoir*, le samedi 13 et dimanche 14 mai 2006)

<sup>1</sup> Plus de deux ans après la publication de cet article, aucun projet à ce sujet ne s'est encore concrétisé.





## Charlevoix réclame les os d'Alexis Le Trotteur, le centaure de La Malbaie

par Russel Bouchard  
Historien

Dans un geste sans précédent, voilà quelques jours, les grands journaux du Québec nous ont appris que la Société d'histoire de Charlevoix a demandé la restitution des os du phénomène Alexis le Trotteur, qui avaient été exhumés du cimetière de La Malbaie par l'éditeur Jean-Claude Larouche, en 1966. À l'époque, M. Larouche était étudiant à l'Université d'Ottawa. Il s'était pris d'affection pour la légende qui courait sur ce phénomène dont on disait qu'il était bête à manger du foin, qu'il courait comme un cheval, aimait faire des pitreries de cheval, prenait le mors aux dents, hennissait, piétinait, trottinait au pied des estrades et s'amusait à se mesurer à la course avec ses amis équidés sans se soucier du ridicule sans nom qu'il appelait.

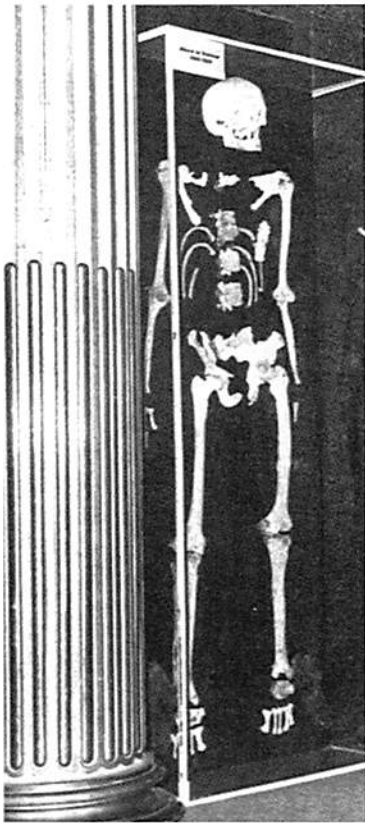


Photo du squelette d'Alexis au Musée de Saguenay. (C. 1977)

Pour mieux apprécier ce qui suit, il n'est pas inutile de rappeler qu'Alexis Lapointe, dit le Trotteur, est né dans le terroir de La Malbaie un été de grande sécheresse, le 4 juin 1860, huitième enfant du mariage de François Audet dit Lapointe et de dame Adeline Tremblay "Picoté". À la fois phénomène d'endurance humaine et de pitreries vau-devillesques, Marius Barbeau raconte qu'il « courait le mille sur la piste ou sur la glace en deux minutes et trente secondes ; » il mourut d'un accident... bête, heurté par un train qu'il n'avait vu venir, à Alma, le 12 janvier 1924. Il n'en fallait pas tant pour aider à la légende urbaine à mêler le réel dans le mythe voire le surnaturel dans l'irréel.

Mais tous ne le voyaient pas de cette façon. Les esprits plus cartésiens voulaient comprendre et démêler le vrai du faux ; ce qui fut nommé le cas lorsque l'étudiant Larouche exhuma la dépouille —selon les règles de l'art et les autorisations institutionnelles jugées requises— sous la supervision de professeurs réputés en la matière, avec l'assentiment de la

famille et une quasi indifférence de la communauté d'alors qui laissa partir les os de leur congénère, pas mécontente du tout de la publicité que cela lui donnait. Les conclusions de l'analyse scientifique aboutirent, en 1971, à la publication d'un livre à la couverture pas très belle (jaune moutarde), signé Jean-Claude Larouche, et titré « Alexis le Trotteur (1860-1924) », dans lequel il conclut que l'homme disposait, certes, d'une singulière musculature et que son squelette, hormis une cage thoracique fortement développée et les os du pied « sur-développé », n'avait rien de surhumain.

Analyse faite et résultat de l'étude scientifique publiée —et très bien menée il faut dire—, le squelette perdit tout son intérêt et l'auteur de la thèse entreprit de déposer l'objet de son crime au Musée du Saguenay, en 1975, alors que j'étais justement en fonction comme conservateur. Je m'en souviens comme si c'était hier ; les os blanchis et poreux étaient fixés avec une colle jaunâtre sur une planche de contre-plaqué pas très sainte qui formait le fond d'une sorte de sarcophage de très mauvais goût, vitré à son sommet et pas très ragoûtant à voir ; l'ensemble nous rappelant qu'il n'était pas bon d'être reconnu phénomène hors du commun, en cette époque dissolue où le spectaculaire fait loi et où, au nom de la science et du droit à la connaissance (sic), le plus humble d'entre nous peut ainsi se retrouver, comme Alexis le Trotteur et le géant Beaupré, dans le placard poussiéreux d'un musée ou d'une université avec des os d'animaux et des objets d'un autre âge. Le Musée, heureux d'avoir sa momie bien à lui, utilisa le spectaculaire de la chose, fit des expositions sur le dos de l'infortuné édenté qui continuait de faire rire (jaune) les visiteurs, et la Pulperie de Chicoutimi en fit de même lorsqu'elle récupéra les collections du Musée du Saguenay fondu en une nouvelle entité corporative.



Objets retrouvés sur Alexis à son décès : chaîne, montre et billet de 1\$.

Et aujourd'hui, quarante ans plus tard, maintenant que les choses se sont tassées, voilà que la population de Charlevoix, dans un geste formel publié dans *Le Devoir* du 13 mai 2006, demande la restitution de l'ossuaire pour lui donner une sépulture chrétienne et lui permettre de reposer en paix. Le Musée s'objecte sous de bien drôles de prétextes, la ville hôte (Saguenay) se pose des questions, les Charlevoisiens, à juste titre, s'impatientent, et la population observe. « Les chiens aboient, la caravane avance », dit l'adage. Quoi penser de tout ça ?

En ce qui me concerne, il y a un principe pour lequel les Indiens, les Inuits et les Métis ont toujours su défendre : celui du respect dû à leurs morts. Si les objets inanimés ont une âme comme prétendent certains, qu'en est-il des os des défunts qui, pour les chrétiens, ont accueilli le corps du Christ, le Dieu vivant et ressuscité en nous par la Sainte Eucharistie? Au fil des ans, Révolution tranquille oblige, notre société a perdu beaucoup de son sacré, et c'est dans des gestes profanes comme celui-ci, en 1966, que cela s'est introduit puis a progressé. Aujourd'hui, félicitons-nous qu'il en soit de plus en plus question, la mort qu'on avait presque oublié dans le délire et l'insouciance charnelle de cette fin de millénaire, redevient l'objet d'une spéciale attention, et les morts reprennent leurs lettres de noblesse qu'on leur avait

enlevées. Cela est bien et ne peut nous laisser indifférents. Il faut redonner au sacré sa primauté et nous devons à ce type (Alexis) le même respect que l'on voudrait avoir pour nos pères et mères, pour nous et nos enfants. Pour lui avoir ravi sa paix éternelle le temps d'un spectacle, la population de Saguenay doit maintenant faire un geste humain en restituant les restes du défunt à sa patrie d'origine, Charlevoix, qui entend lui donner une sépulture décente et chrétienne. Lors de cet événement sacré, il serait, à mon avis, des plus indiqués, que la ville de Saguenay, son hôtesse des dernières années, lui attribue une plaque de bronze pour souligner ce phénomène historique. Ce serait une belle manière, pour nous, Chicoutimiens et Saguenéens élevés dans la religion de nos pères et mères, de se réconcilier avec notre conscience et de témoigner de notre sens commun en participant, de la manière la plus chrétienne qui soit (Alexis était baptisé et catholique) à la translation de ces restes sacrés dans le cimetière où il entendait reposer jusqu'au jugement dernier. Bref, qu'on donne une sépulture chrétienne et décente à cet ossuaire et qu'on cesse de se repaître de ce bien triste spectacle.

Lundi 5 juin 2006



Michel Guimond, député de  
Montmorency-Charlevoix-Haute-Côte-Nord  
Whip en chef du Bloc Québécois

79, rue Saint-Jean-Baptiste, Baie-Saint-Paul (Québec) G3Z 1M5  
Tél. : 418-435-2350 Fax : 418-435-2841  
Tél. sans frais : 1-866-660-6776 - Courriel : guimom2@parl.gc.ca

### *Message du député Michel Guimond*

*C'est avec joie et empressement que j'ai décidé de m'associer à cette édition spéciale de la Revue d'histoire de Charlevoix consacrée au célèbre Alexis le Trotteur. Véritable légende de notre coin de pays, ce coureur exceptionnel représente une partie de notre patrimoine. Les prouesses et la détermination dont il faisait preuve sont à l'image des gens de chez nous. Je vous invite à lire attentivement les prochaines pages qui vous en apprendront davantage sur les exploits réalisés par Alexis le Trotteur. Je profite de l'occasion pour souligner le travail impressionnant effectué par toute l'équipe de la Société d'histoire de Charlevoix pour publier cette revue.*

*Bonne lecture à toutes et à tous!*





## Quand peut-on exhumer ?

Par Me Réjean Labrie, avocat  
La Malbaie

Le 8 juillet 1997, tous les journaux de la planète se sont intéressés au fait que les restes d'Ernesto « Che » Guevara avaient été retrouvés en Bolivie. Le 15 juillet, la dépouille du légendaire guérillero retourne à Cuba. On pouvait lire à l'époque :

« Les dépouilles du Che et de ses compagnons (...) reposeront à partir d'octobre dans un mausolée actuellement en construction sur la place qui porte son nom dans la ville de Santa Clara à quelque 300 kilomètres de La Havane.<sup>1</sup> »

En 1995, les restes de Schoonganona Haska, dit Grand Loup, chef de la tribu sioux Oglala décédé à Londres en juin 1892 à l'âge de 59 ans, sont exhumés pour être retournés dans le Dakota du Sud pour qu'il puisse se reposer avec ses ancêtres. Il était mort d'une pneumonie alors qu'il faisait partie du spectacle Wild West Show de William F. Cody alias Buffalo Bill.

La tendance, on le voit, est bien plus de redonner un repos éternel à des personnages de marque dans des environnements où ils symbolisent quelque chose que de garder leurs squelettes exposés dans des présentations pour en faire des attractions pour touristes qui se foutent de l'irrespect qu'on provoque en agissant ainsi.

Mais que disent donc nos textes législatifs sur les motifs qui peuvent être évoqués pour exhumer un corps. Les dispositions qui concernent cette question sont : l'article 49 du Code civil du Québec et l'article 16 de la Loi sur les inhumations et les exhumations. Ainsi l'article 49 du Code civil indique :

« Il est permis, en suivant les prescriptions de la loi, d'exhumer un corps si un tribunal l'ordonne, si la destination du lieu où il est inhumé change ou s'il s'agit de l'inhumer ailleurs ou de réparer la sépulture.

L'exhumation est également permise si, conformément à la loi, un coroner l'ordonne. »

L'article 16 de la Loi sur les inhumations et les exhumations est quant à lui beaucoup plus éclairant :

« 16. 1. Sur requête, accompagnée d'affidavit en attestant la vérité, présentée à un juge de la Cour supérieure, pendant le terme ou en vacances, par toute personne demandant l'exhumation d'un ou de plusieurs cadavres inhumés dans une église ou chapelle, ou dans un cimetière, dans le but de construire, réparer ou vendre une église, une chapelle ou un cimetière, ou dans le but d'inhumer de nouveau ces cadavres dans une autre partie de la même église ou chapelle ou du même cimetière, ou dans un autre cimetière, ou dans le but de reconstruire ou de réparer le tombeau ou le cercueil dans lequel un cadavre a déjà été déposé, et indiquant dans le cas de transport projeté d'un cadavre, ou de plusieurs cadavres, la partie de la même église ou chapelle ou du même cimetière, où l'on désire déposer ce cadavre ou ces cadavres, le juge peut ordonner ou permettre que le cadavre ou les cadavres soient exhumés ainsi que demandé par la requête.

2. L'ordonnance accordant la requête, revêtue du sceau de la Cour supérieure et signée par le greffier, est, pour la personne ayant la possession, la charge ou la garde de l'église, de la chapelle ou du cimetière, une autorisation suffisante pour permettre l'exhumation demandée.

3. Avant de pouvoir obtenir l'ordre ou la permission du juge aux fins de procéder à une exhumation dans une église, une chapelle ou dans un cimetière catholique romain, en vertu du présent article, le requérant doit démontrer que permission en a été obtenue de l'autorité ecclésiastique supérieure du diocèse dans lequel il est situé.

4. S'il s'agit de l'exhumation du cadavre de quelque personne décédée de quelqu'une des maladies énumérées à l'article 8, le requérant doit démontrer que permission en a été accordée par le ministre de la Santé et des Services sociaux, et le juge ne permet l'exhumation que sujet aux précautions prescrites par ledit ministre pour protéger la santé publique.

5. Sans la permission du juge, obtenue tel que susdit, il est interdit de procéder à aucune exhumation dans une église ou chapelle ou dans un cimetière.

6. Toute ordonnance ou permission du juge autorisant l'exhumation d'un cadavre doit être signifiée au coroner en chef. »

Comme on peut le remarquer, l'exhumation est permise sur requête à la Cour pour des considérations reliées surtout à des changements proposés en relation avec le lieu de l'inhumation, qu'il s'agisse d'une église, d'une chapelle ou d'un cimetière quand on veut les construire, les réparer ou les vendre.

La loi ne s'arrête pas à des motifs d'ordre scientifiques ou culturels pour autoriser des exhumations. D'ailleurs, dans les cas où on voudrait exhumer une personne morte d'une maladie énumérée à l'article 8 (« choléra asiatique, de typhus, de variole, de diphtérie, de fièvre scarlatine, de rougeole ou de la morve »), une telle demande ne peut être autorisée que sujette aux précautions prescrites par le ministre de la Santé pour protéger la santé publique tel que l'édicte le paragraphe 4 de l'article 16.

Donc, tant légalement que légitimement, il ne semble pas y avoir de bonnes raisons pour exhumer un corps en dehors du fait que le lieu de l'inhumation lui-même doit être modifié. En cherchant un peu plus profondément, on trouve des exemples très rares où des corps ont été exhumés pour traquer un virus dont cet exemple, en 1998, de chercheurs canadiens et américains qui ont exhumé les corps de mineurs norvégiens dans l'espoir de découvrir pourquoi la grippe espagnole, qui a éclaté en 1918, a fait vingt millions de morts. Nous sommes, dans le cas d'Alexis le Trotteur, à des années lumières de ces considérations.

<sup>1</sup> « Les restes du « Che » rentrent à Cuba », Agence France-Presse. 13 juillet 1997.





# Un double achèvement : le héros et le squelette

Par Luce Des Aulniers

Docteur d'État en anthropologie, Fondatrice (1980) du champ des études supérieures interdisciplinaires sur la mort  
Professeure titulaire, Département de communication sociale et publique Université du Québec à Montréal

«Morbide» pourrait-on s'écrier devant la fréquentation de l'ossuaire structuré d'Alexis Lapointe dit le Trotteur. Et pourtant! S'agit-il du caractère morbide au sens de l'attrait pour ce qui connote UN des aspects de la mort, à savoir le corps en douleur ou en déperdition, sa contemplation excitée, si ce n'est son obsession, et à sa limite extrême, le plaisir pervers<sup>1</sup> d'y contribuer?

Sans entrer dans le débat éthico-juridique, considérons plutôt le phénomène comme un entrecroisement de signes et de



Alexis courant contre le cheval du seigneur Duggan.  
Œuvre de Joanne O'Donnell

symboles, lesquels intrinsèquement, permettent à du vivant d'éclorre à partir même de la mort, comme manière de riposter au caractère par trop destructeur de cette dernière. Reprenons (trop) brièvement les composantes de cet enchevêtrement.

## Alexis- «le-contrairant»

L'exhumation des restes : parmi tous les motifs pour ce faire, on élimine d'emblée l'opération

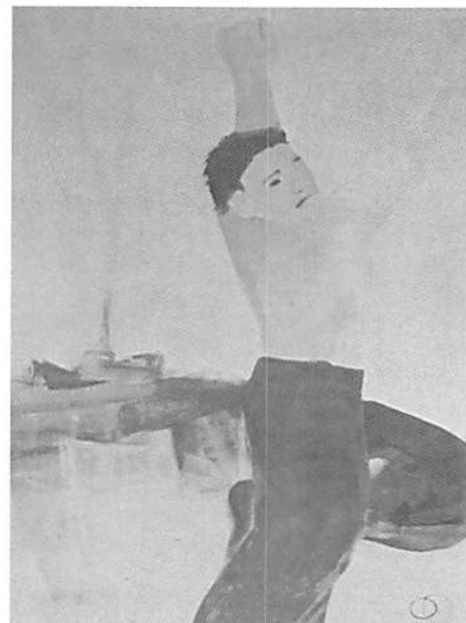
judiciaire. Regardons du côté plus transculturel de la translation des restes humains, la vie physico-chimique ayant fait son œuvre dans le mou du corps, processus de putréfaction intimement associé à la pollution symbolique des êtres en deuil dans les sociétés traditionnelles, alors protégés par leur communauté, laquelle pare tout autant les effets de l'advenue perturbante de la mort. En effet, par la combinatoire des sacrifices et des interdits, «tout se passe, comme si le mort n'avait point fini de mourir tant que son corps est en train de pourrir»<sup>2</sup>. Ce lent processus permet aux principes spirituels et matériels de se désintriquer et aux composantes physiologiques individuelles de s'indifférencier dans la «bonne terre», chantait Barbara. Or, ce long travail de quasi-néantisation physique demeure particulièrement éprouvant au plan de l'imaginaire<sup>3</sup>, en cela amplifié par les divers pouvoirs, qu'ils soient religieux, civils, ou issus de l'industrialisation de la culture. Et la difficulté, si ce n'est le refus de se couler dans la naturalité corporelle vient en partie justifier la popularité actuelle, d'un côté, de l'incinération<sup>4</sup> et de l'autre, des expositions des corps plastinés<sup>5</sup>.

Par delà les variantes culturelles, l'exhumation des restes contient tout de même son corollaire, l'inhumation conséquente, en tout ou en partie, des ossements (le crâne étant généralement

sauvegardé, même si on recense maints cas de figures autres). Cet acte en trois temps, inhumation, exhumation, transbordement rituel suivi de la réinhumation dans un lieu différent, le plus souvent collectif, confère au mort individu jusque-là un statut stabilisé dans la société des morts. Du coup, cet agencement rituel élance le groupe humain dans sa survie, rassuré sur le sort des proches-lointains auquel il demeure associé par un culte, comme celui des ancêtres.

C'est alors qu'une première perplexité se glisse à propos

d'Alexis le Trotteur, en ceci que son «cadavre» parvenu à la minéralisation n'est justement pas rendu à cette société des morts, ni en tout (par exemple, comme chez les Amérindiens), ni en partie (comme pour les reliquaires, véritables œuvres d'art), et encore moins rituellement. Partant d'une énigme sur le caractère proprement extraterrestre du pas de course du personnage, il n'est pas uniquement examiné (dans des



Alexis courant contre le bateau.  
Œuvre de Joanne O'Donnell

conditions pour le moins méconnaissant les règles de l'art), il est exhibé. Pourquoi donc? Pourquoi lui? On ne peut ici qu'inventorier une ou deux hypothèses. Tout en sachant néanmoins, ne serait-ce que pour l'ironie, que son corps fut inhumé en 1924 dans une fosse commune. Tout du «contrairant», comme on dit en ma Gaspésie : il ne renverse pas que les lois biomécaniques de la marche rapide humaine, mais le cours habituel de la règle prévalant pour les corps rendus au minéral, car lui, il passe de l'ombre de l'anonymat à la lumière de la célébrité, fut-elle gouguenarde. Dans la vie comme dans la mort.

## Un héros à ne pas prendre à la performance, plutôt à irradier la puissance

Un héros? L'héroïsme relève de la détermination qui se refuse à faillir et il prétend toujours tout au moins réparer quelque défaite, humiliation, injustice. Mais il ne fait pas que réparer, il propose des valeurs, il contribue à établir d'autres modes de relations entre humains. Alexis le Trotteur était-il de cette étoffe, qui ne se taille pas que dans le discours ni dans le bruissement du vedettariat? On pourrait ne pas tant opter à prime abord pour le héros civilisateur, que pour le héros «performateur», cherchant à compenser ou à conjurer quelque malheur intime, et, en ce qui le concerne, en fascination - littéralement, jusqu'au

mimétisme identificatoire - pour l'animal à la fois le plus admiré et le plus utile à des générations millénaires : le cheval.

Ce n'est tout de même pas rien, car dans le caractère ardent, si ce n'est fougueux de la bête «noble conquête de l'homme», on trouve l'ambivalence entre deux mondes, celui des abysses sombres et celui de la claire lumière, dont les mythologies dégagent des figures presque à l'infini<sup>6</sup>. Ce qui peut ainsi se jumeler au personnage d'Alexis, ce pourrait être sa connaissance intuitive d'un autre monde, par delà ce que nos sens en perçoivent et qui, sans trop d'égards, nous font réduire cette figure d'altérité comme étant «simple d'esprit». Dans le monde des *reality shows*, de l'apparence facile et trop souvent fallacieuse, qui pourrait reprocher à l'athlète son effort répété... et surhumain? Il fallait porter la selle de l'analogie, et forcément, après en avoir joui, l'athlète en fut un jour rompu. Par l'irréductible dégénérescence et le *punctus* du destin propre à chacun. Il n'empêche une sorte de revanche ici post mortem, et instinctivement relayée par des visiteurs, qui n'ignorent pas, même confusément, le lien existant entre le cheval et la quête spirituelle. À sonder, mais en respect du mystère.

Le doublement avec l'espèce chevaline aurait suffi à cette héroïsation. Mais la psyché nous réserve tant de surprises! La position anthropomorphique de l'homme debout, dressé sur sa détermination à vivre (et donc, à dépasser un tant soit peu le pouvoir annihilateur de la mort) n'est pas ici non plus banale. Et *a fortiori*, l'homme qui marche, celui d'Alberto Giacometti (1901-1966), consœurs et confrères, et chacun de nous qui s'y emploie, n'a pas que vertus cardiovasculaire et musculosquelettique. L'humanité marche depuis trois millions sept cent mille ans<sup>7</sup> et signe par là, sa capacité à matérialiser ses rêves et à dominer les éléments (même si elle a abusé de ses capacités, nous en convenons). Et puis, la marche fait entrer dans le temps, et de manière à la fois discrète et notable, celui de la mémoire, car en marchant, si affleure un souvenir, on ralentit le pas, et quand on change de rythme, la mémoire fuse.

Bien sûr, le rythme rapide du héros-athlète a de quoi séduire dans notre culture TGV (très grande vitesse, très grand vide)<sup>8</sup>. La fuite en avant devant l'angoisse qui sourde multiplie les lézards de l'angoisse multiforme. Les visiteurs de l'exposition le ressentent-ils? Que fuit-on? Si on dépasse le psychodrame (éventuel) du personnage sur ses propres fuites, peut-être arrive-t-il que l'on soit imprégné de l'obligation des choix, et donc des renoncements, et donc des deuils, non pas tant de la posture altière, marchante, que des vertiges et fantasmes de toute-puissance, peut-être celles qui auraient emporté cet Alexis-là?

### Cavaler sur l'imaginaire créateur?

L'achèvement, au sens de la bonne terminaison, ou de la «belle ouvrage», requiert une triangulation, ou une tierce partie qui agisse comme révélateur, et parfois une transposition. Les discrets quidams n'y échappent pas, et les héros non plus.

En ce sens, il faudrait (re)confier les restes matériels d'Alexis à la terre, à la juste terre. Qu'il repose en paix. Et en lenteur. Qu'on dépasse enfin le caractère positiviste de la preuve. Et que nous, après presque un siècle, sans forcément encoche à la légende,

passions au niveau symbolique, en assumant notre distanciation de la performance crue. Il s'agirait entre autres et simplement qu'un artiste ou à un groupe d'artistes - avec le critère qu'ils soient des marcheurs énergiques, peut-être - prenne le soin de refléter au monde la vertu combinée de la discipline, du dépassement de soi conséquent, de l'analogie avec une figure mythique, des risques aussi, dans le vertige de la décélération, qui attend tous et chacun. Une œuvre oui, à l'instar des pierres tombales, puis des monuments et sculptures, et architectures, qui élancent au ciel le désir de ne pas trop mourir par delà la mort.

Le rappeler à partir de la figure rendue chevaleresque d'Alexis le ferait alors passer de la performance à la civilisation. Et nous, l'os durci remis à sa place, pourrions toujours devenir plus lucides sur la fragilité de la chair. Même la chair héroïque qui offre tant de baume à la fragilité, la nôtre s'entend.

<sup>1</sup> La perversion se synthétise par le caractère aberrant en regard des critères sociaux communément admis, bien sûr du registre sexuel. Pour ce qui nous importe, elle renvoie davantage à l'isolation d'un trait sur lequel se focalise l'attention, jusqu'au fétichisme, ou jusqu'à considérer que toute la réalité est contenue dans l'objet de prédilection. D'une certaine façon, l'idéologie procède du même ressort, en faisant croire que la réalité qu'elle interprète, est LA manière...

<sup>2</sup> Thomas, Louis-Vincent, *Le cadavre. De la biologie à l'anthropologie*, Paris, Complexe, 1980, p. 191.

<sup>3</sup> Il s'agit là d'un universel : des transis de l'iconographie française et italienne, entre le XIIIe au XVe siècle, en passant par les danses macabres, et jusqu'aux rebellions hirsutes des morts-vivants de la cinématographie contemporaine, et en dépit de contextes et de rapports à la mort et à la vie fort différents, on trouve une même horreur de la dégradation et en pointillés, les gradients d'une culpabilité plus ou moins inconsciente des vivants en raison de leurs manquements face à leurs morts. Face à la conscience de la mort qu'ils ne savent tisser dans le vêtement de la vie?

<sup>4</sup> On parle ici d'incinération du fait que la valence symbolique et rituelle de la crémation est secondarisée au profit d'une représentation technique, hygiéniste, quand ce n'est liquidatrice.

<sup>5</sup> La plastination est une technique de conservation des corps (via fixation dans la formaldéhyde, bains d'acétone, imprégnation de silicone) brevetée par l'anatomiste von Haggens' en 1996 et qui donne lieu à une exposition itinérante depuis (plus de 22 millions de visiteurs) dont le but avoué est de rendre accessible le savoir anatomique, tout en présentant les cadavres, sans leur peau, avec un souci esthétique et une mise en scène soignée. Fut présentée au Centre des Sciences de Montréal en 2007.

<sup>6</sup> Voir Chevalier, Jean, Gheerbrant, Alain, *Dictionnaire des symboles*, Tome I, Paris, Seghers, 1969, pp. 350-353.

<sup>7</sup> Voir Solnit, Rebecca, *L'art de marcher*, Paris, Actes Sud, coll. Babel, 2002 (traduit de l'américain).

<sup>8</sup> Des Aulniers, L., «La mort TGV. Très grande vitesse, très grand vide?», table-ronde «Exclusion de la mort et rejet des endeuillés: les rites de mort aujourd'hui», XXIIIe Congrès de la Société française de Thanatologie, «Deuil et accompagnement», Paris, nov. 1995. Actes du Congrès, Études sur la mort, *Thanatologie*, Bulletin n° 107/108, 1996, 35-44. Sur le rythme, voir aussi, «Bruit du temps jusqu'à silence de mort», in Bacqué, M.-F. (éd.), *Mourir aujourd'hui*, Paris, Odile Jacob, (1997), 2005, 197-222.

# Alexis le Trotteur

Par Ernest Bilodeau\*

On vient d'inaugurer le chemin de fer qui reliera désormais le comté de Charlevoix à la vieille cité de Champlain, et quelle que soit la façon dont cet événement a pu devenir possible, sur les avantages légitimes qu'en retirera la population de cette partie du pays, personne n'a jamais élevé de doute, et l'on ne désire plus que de voir le ruban d'acier s'étendre bientôt à travers toute l'étendue de ce vaste comté.

En y passant l'autre jour et en voyant la voie ferrée venir s'arrêter provisoirement juste devant le quai de Baie-Saint-Paul, j'ai pensé aux échos qui reproduiraient cent fois les coups de sifflet de la locomotive traversant ces hautes montagnes; et je me suis demandé entre autres choses si Alexis-le-Trotteur vit encore, et s'il fera « dans les chars » le trajet de trente à quarante milles qu'il a accompli à pied, entre la Malbaie et la Baie-Saint-Paul par exemple.

À pied est une façon de parler, car tout le monde vous dira dans le comté, et même ailleurs, qu'Alexis ne marchait pas, il trottait. Enfant d'un fermier de la région, il naquit doué de jambes d'acier un peu pliées en avant, et de poumons de cheval, c'est le cas de le dire. Et il n'avait pas dix ans qu'il était devenu célèbre, et s'appelait déjà Alexis-le-Trotteur dans toute la paroisse.

Lorsqu'il fut devenu grand garçon, vers la vingtaine, il ne voyait rien d'extraordinaire, racontait-on, à partir de la Malbaie pour aller voir les filles à la Baie-Saint-Paul, distance d'une trentaine de milles par les côtes les plus endiablées qui aient jamais mérité l'indignation éloquente d'un Buies. Ou bien, c'était pour la grand'messe au même endroit qu'Alexis partait, deux ou trois heures à l'avance, entouré d'admirateurs et d'hommages auxquels il était très sensible, étant toujours resté assez naïf... Mais il trottait ! Armé d'une petite hart dont il se donnait à lui-même quelques coups préliminaires, il se mettait à hennir et prenait quelques courses autour de la place publique, pour se dégourdir. Puis il partait comme un trait, hennissant et gambadant joyeusement, pour la première côte. Et puis bonsoir, on apprenait le lendemain qu'il était arrivé au commencement de la messe. Du reste, il en revenait le jour même et ne manquait pas de s'en vanter.

Telle était du moins la légende qui avait cours, il y a environ un quart de siècle, dans le royaume du Saguenay tout entier, et que je savais par cœur longtemps avant d'avoir l'occasion de voir de mes yeux ce phénomène.

La légende, du reste, en racontait bien d'autres, et de loin on pouvait s'imaginer que ce diable d'Alexis franchissait les distances comme par magie. On racontait par exemple que son père étant allé à Chicoutimi par le bateau avait refusé d'emmener Alexis, vexé aux larmes de ce refus. Mais qui fut bien surpris, ce fut le père, lorsqu'en arrivant à destination le

lendemain matin, il trouva son fils qui l'attendait sur le quai en riant et sautillant comme un jeune poulain. Légende si on veut, mais qui avait son fond de vérité.

Alexis devait avoir vingt-cinq ans environ lorsque je le vis pour la première fois, dans notre village, où son passage constituait toujours une manière d'événement. Or, un soir que nous étions plusieurs à causer, par un soir de juillet. Alexis s'amena en trotinant, quelqu'un eut vite fait de passer le chapeau, pour lui offrir une piastre s'il nous donnait une exhibition immédiate... Il accepta avec une joie enfantine, sautilla quelque peu, puis alla prendre du champ et passa devant nous en filant comme une flèche. Seulement, il ne revint pas...et s'en alla tout droit se coucher dans la paroisse voisine. Bien entendu, il avait pris la piastre avant de se mettre en route. Mais il avait douze milles à faire pour aller dormir.

Je l'ai revu dix ans plus tard en Matapédia, où il n'était plus qu'homme de chantier comme vous et moi. On en parlait bien mais comme d'une gloire un peu fanée. Il ne courait plus que comme « un moyen cheval », disait-on. Et je le rencontrai par hasard chez le barbier du village. Je ne manquai pas de profiter de l'aubaine et de le faire jaser, en jouant un peu de sa vanité. On va voir qu'elle existait, avec autre chose autour.

-C'est-y vrai, Alexis, que tu as déjà couru contre des chevaux trotteurs ?

-Ben manque ! Il y a une fois une fois que j'ai gagné deux cents piastres, contre le meilleur trotteur de Boston.

Je pense bien qu'il n'est jamais allé à Boston de sa vie. Cependant, j'insistai :

-Oui? Était-ce un bon trotteur? As-tu eu bien de la misère à le battre ?

-Parlez-m'en pas, j'ai vu l'heure que je viendrais pas à bout de le passer, le s....cheval. On a fait deux tours du rond côte à côte, pas capables de se passer; c'est rien qu'en arrivant à la fin de la trotte que j'ai fait un grand saut de quinze pieds et je l'ai dépassé.

Ce soir-là, je ne le questionnai pas plus avant.

*\*Ernest Bilodeau est né à Deschambault (Lac-Saint-Jean) le 30 novembre 1881 et est mort le 1er août 1956 à Ottawa. Il a publié de nombreux livres dont Au temps de Benoît XV paru en 1923 d'où le présent texte est extrait. À noter que ce texte est paru alors qu'Alexis le Trotteur était toujours vivant.*



# Le Centaure d'Alexis

Par Félix-Antoine Savard\*

À Marius Barbeau

Je t'ai donné la recette du bon pain d'autrefois; je te dirai maintenant l'art d'Alexis, et comment il excellait à construire des fours à pain.

Pour la table de l'âtre, il préférait un cèdre à l'écorce bien maillée, au cœur sain, au bois soutenu, à la chair odorante et rose, tel qu'au bord du ruisseau rouge il en croissait jadis.

Alexis taillait ensuite son bois selon le cordeau, le mettait en trempe, l'exposait au soleil de l'été. Ainsi s'arrêtait l'élan vital des sèves, et, sur la fibre désormais immobile, l'artisan pouvait compter que l'âtre demeurerait sans fissure.

Pour les aulnes dont il faisait ses cintres, il allait au bord de la Sinigolle. C'est là qu'abondent les vergnes – vanniers des eaux – toujours en sève, flexibles et dociles comme l'osier.

Il choisissait l'argile de la côte bleue, de toutes la plus pure et la plus grasse; et, pour bourrer ses torches, la spartine, foin de mer souple et liant.

Il aimait construire en septembre, au retour des récoltes. Le matin de l'œuvre, dès l'aube, il entrait dansant et chantant au milieu de ses matériaux. Il faisait d'abord le bâti de l'âtre, se mettait ensuite à cintrer son moule.

Ah! Maîtres vanniers sont les pêcheurs de l'île. Souvent contre les alerons qu'ils tendent loin dans le fleuve, le nordet charge, l'éperlan roule et se précipite – masse épaisse que poussent le vent et l'amour. Mais la bordigüe résiste. Alors, au reflux, les claires ruisselantes émergent et, comme des espaliers, sont pleines de varech, et dans les coffres – cassettes de la mer – déborde la poissonnaille argentée.

Et tels étaient les cintres d'Alexis. Avec quelle dextérité il maniait les aulnes de la Sinigolle, et, selon les règles traditionnelles, les courbait, les entrelaçait pour un moule de calibre exact, capable de soutenir la lourde chape des glaises.

Pieds nus, ensuite, il sautait dans le mortier. L'ardent bousilleur, ruisselant et rouge et la botte de spartine au poing, c'est en dansant qu'il pilonnait l'argile.

Que de fois, on l'avait vu, Centaure aux jarrets monstrueux, fringuer sur les buttes; puis, crinière au vent, s'élançer vers les monts. Là, cependant que sous ses pieds rapides, roulaient les montagnes, les bois, la distance, le temps et toute chose ordinaire aux mortels, il courait, tout son corps bandé comme au pugilat; inlassablement il courait, excessif à bondir, enivré de boire, lèvres hautes, à la coupe héroïque du soleil.

Tel, dans l'air vif d'automne, de ses pilons drus et légers, il piétinait la glaise.



Four à pain construit par Alexis le Trotteur. C. 1930

Les batteurs au fléau, sur l'aire des granges, tout autour, rythmaient le manège, et vers le gai fouleur dont aux jambes poilues sautillaient les grignons d'argiles, les enfants éclaboussés claquaient des mains. Mais lui, à sa seule tâche attentif, il ne laissait pas de mêler la spartine à la terre, il rangeait les torches sur les aulnes du cintre, façonnait, lustrait, lutait, et se reculait, entre temps, voir la bosse du four comme un potier, le beau galbe de son vase.

L'urne à feu était maintenant prête, en quoi, même dans les froides nuits d'hiver, on conserverait du soleil et de l'or pour cuire et dorer les miches.

Sur l'âtre neuf et fleuri de braise, le premier soir qu'on enfournait, ah! vive était l'attente d'Alexis. Et les cris saluaient le beau pain défourné. Et dans la nuit toute pleine de l'arôme et

du crépitement des miches, c'étaient des gestes et des danses sans fin.

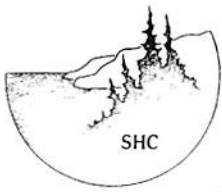
Et voilà quels furent les exploits et l'art d'Alexis.

Le pauvre! on l'appelait le fou. Mais il battait des rythmes inconnus de nos sages. Il aimait à courir, à pilonner l'argile, à façonner des fours.

Il est entré dans la légende. Et certains soirs de pain parfumés et tièdes, on croit que, Centaure, il galope sur nos sillons.

Félix-Antoine Savard

\*L'Abatis. Montréal, Fides, 1943. p. 143-146.



# La Société d'histoire de Charlevoix

Le logo évoque les trois pays de Charlevoix, tels que perçus par Félix-Antoine Savard: la mer, la terre et la forêt.

## Membres corporatifs (1000\$ et plus)

Hydro-Québec

Power Corporation du Canada

## Membres bienfaiteurs à vie (500\$ et plus)

Alarmes et Extincteurs Charlevoix	Marc DeBlois	Fernand Labrie	Diane et Jean-François Sauvé
Auberge La Maison Otis	Yolande et Pierre Dembowski	Laurent Lafleur	Walter et Mary Schatz
Auberge La Pinsonnière	Jean-Claude Dupont	Paul et Rita Lafleur	Réjeanne Sheehy
Yvon Bellemar et Janine Tourville	Jean-Luc Dupuis	Pierre Legault	Yolande Simard-Perrault
Jean-Pierre Bouchard	Domaine Forget	L'Héritage canadien du Québec	Rita Smookler-Simard
Martin Brisson	Fondation René-Richard	Ghislaine Le Sauteur	Huguette Tremblay
Janet C. Casey	Abbé Bertrand Fournier	Municipalité de Notre-Dame-des-Monts	Jean Tremblay
Casino de Charlevoix	Georges Fournier	Petites Franciscaines de Marie	Louis Tremblay
Rémi Clark	Raymond Gariépy	Guy Paquet	Louis-Marie Tremblay et Yvette Froment
Corporation municipale de l'Île-aux-Coudres	M. et Mme Leslie H. Gault	Municipalité de Saint-Hilarion	Ville de Baie-Saint-Paul
Bruno Côté	Anne-Marie L'Abbé Groulx	André P. Plamondon	Ville de Clermont
	Léonard et Aurore Gauthier	Maurice Potvin	J.C. Roger Warren
	Fernand Harvey	Gilles Poulin	
	Imprimerie de Charlevoix Inc.		

## Membres bienfaiteurs (100\$ à 499\$)

Abitibi-Consolidated	Antoine Desgagnés	Guy Le Rouzès	Hélène et Jean Pelletier
Alimentation Lapointe et Frères	Marc Desmeules	Léo Letarte	Claire Renaud-Tardif
Auberge Relais Hautes-Gorges	Johanne Desrochers	MRC de Charlevoix	Lorraine Rochette
Rosaire Bertrand	Geneviève Dufour	André Maltais	Martin Rochette
Gilles Bouchard	Julien Dufour	René Martin	Céculie Simard
Léonce Brassard	André Gervais	André Morin	Claude St-Charles
Paul-André et Danielle Carpentier	Hélène Gervais	Musée de Charlevoix	
Francine Castonguay-Laurin	Magella Girard	Lyse Nantais-Godin	
Chapiteaux du Monde	Clément Gravel	Gaston Ouellet	

## Membres de soutien (50\$ à 99\$)

Louis Asselin	Yvon Dubé	Raymond Guay	Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs
Arthur Beaulieu	Jacques Dufour, juge	Claudette Harvey	Réal St-Laurent
Louis Bhérier	Jacques Dufour	Christian Harvey	Sébastien Thibeault
Bibliothèque Laure-Conan	Louis Dufour	Gaudias Harvey	Denis Tourangeau
Madeleine Boies-Fortier	Marcel Dufour	Robert Harvey	Daniel et Jeannine Tremblay
Bernard Bouchard et Micheline Dufour	Simone Éthier-Clarke	Viva Harvey	Carole Tremblay
Guy Bouchard	Louis-Philippe Filion	Esther Jean	Francis A. Tremblay
Jean-Paul Boudraux	Luc Filion	Lucille Lafond-Colombeau	Georges-Étienne Tremblay
Lyne Brassard	Rodolphe Forget	Claude Lapointe	Gilles Tremblay
Ulysse Brassard	Hélène Fortier	Fernand Lapointe	Jean-Maurice Tremblay
Guy Bureau	Évelyn Fournier-Labbé	Réal Lapointe	Marc-Adélar Tremblay
Caisse populaire de La Malbaie	Régis Gagnon	Robert Marcotte	Raymond Tremblay
Nathalie Cayer et Vaughn Boies	Pierre Gaudreault	Xavier Maldague	Suzanne Tremblay-Bachand
Claude L. Casgrain	Réal Gaudreault	François Maltais	Guy Tremblay
Micheline et René Cayer	Léonce Gauthier	André Michaud	Thérèse Tremblay
Henri Chaperon	Janine Gauthier	Réjane Michaud-Huot	Claude et Janine Tremblay
Marc Clotuche	Pierre Gauthier	Georges Otis	André Trotier
Martial Dassylva	Réjeanne Gauthier	Laurent Ouellet	Gilles Turcotte
Donald Desgagnés	Serge Gauthier	Jean-Pierre Paquet	Jean-Luc Turcotte
Germain Desmeules	Yvon et Élisabeth Gauthier	Odette Perron	Bernadette Veilleux
Claude Despains	General Cable	Yvon Racine	Ville de La Malbaie
Philippe Dubé	Louissette Giroux	Lucien Roland	Benoît Warren
	Gilles Tremblay et Jocelyne Gravel		



Maison des 21 et d'Alexis le Froiteur. Peinture. (1978).

*C'est plus qu'une banque.*

*C'est une caisse qui a à cœur la richesse de son histoire et celle de ses membres.*

*C'est aussi une caisse accessible 24 heures / 24 grâce au service ACCESD en composant le 1-800-224-7737, en visitant notre site internet [www.desjardins.com/caissedeclermont](http://www.desjardins.com/caissedeclermont) ou en utilisant nos deux guichets automatiques*

*Siège social : 180, boul Notre-Dame, Clermont  
Centre de services Saint-Aimé-des-Lacs : 118, rue Principale  
Centre de services Notre-Dame-des-Monts : 24, rue Principale  
Centre de services Saint-Hilarion : 40, rue Maisonneuve*



**Desjardins**  
Caisse de Clermont



**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE CLERMONT  
SONT FIERS DE SE JOINDRE À  
LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE CHARLEVOIX  
POUR RENDRE HOMMAGE À  
ALEXIS LAPOINTE DIT « LE TROTTEUR »**



**JEAN-PIERRE GAGNON, MAIRE  
CONSEILLÈRE ET CONSEILLERS :**

**ÉRIC MALTAIS**

**LUC CAUCHON**

**ROSAIRE DUFOUR**

**RÉAL ASSELIN**

**NOËLLA DUFOUR**

**RÉMY GUAY**

